

RÉDACTION ET
ADMINISTRATION
88, Avenue de Pérolles

TELEPHONES
Rédactions : 13.09
Abonnements : 3.79
Compte post. 11a 54

PRIX DES ABONNEMENTS :
1 m 3 m 6 m 12 m.
Suisse 2.50 6.— 9.— 18.—
Etranger 4.50 10.— 19.— 38.—

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
PUBLICITAS S. A.
Fribourg
Rue de Romont, 3
Téléphone 6.40

PRIX DES ANNONCES
Le millimètre sur une colonne
Canton 8 1/2 ct. — Suisse 10 ct.
Etranger 12 ct. — Récl. 25 ct.

NOUVELLES DU JOUR

**M. Barthou a du succès à Varsovie.
Pronostic de crise ministérielle espagnole.
Les trois élections législatives en France.
L'inauguration de la ligne Bologne-Florence.**

M. Barthou, ministre français des affaires étrangères, accompagné de M. Laroche, ambassadeur à Varsovie, a fait visite hier matin, lundi, au président du Conseil polonais. M. Barthou s'est rendu ensuite auprès du président de la République, M. Mosciski, puis il a été reçu par le maréchal Pilsoudski, en présence du colonel Beck, ministre polonais des affaires étrangères.

Dans des déclarations faites hier matin à la presse, le ministre français a marqué sa satisfaction de son voyage à Varsovie. Il a ensuite exposé la position prise par la France à l'égard de la conférence du désarmement et la conviction qu'il a de servir la paix du monde en refusant de « légaliser » le réarmement de l'Allemagne.

Parlant des relations franco-polonaises, M. Barthou a ajouté : « Qu'il y ait des difficultés, c'est un fait, mais n'y a-t-il pas parfois des malentendus même entre peuples voisins et nos deux pays ne sont-ils pas séparés par une longue distance ? En vérité, l'amitié qui nous unit est intacte et l'alliance est aussi indissoluble en 1934 qu'en 1921. »

Ayant rendu hommage à M. Beck, M. Barthou a dit : « Le toast prononcé hier par mon collègue polonais répond exactement aux nécessités de la situation ; il faudra bien que ceux qui manœuvrent en prennent leur parti. »

Evoquant l'accord germano-polonais de janvier dernier, M. Barthou a encore déclaré : « Tant mieux si ce traité de rapprochement entre la Pologne et l'Allemagne sert la paix. En tout cas, il n'a troublé en rien les relations entre la France et la Pologne parce que la franchise est la meilleure forme de la diplomatie. »

M. Barthou a conclu : « Je suis venu ici pour constater que, entre la France et la Pologne, l'alliance et l'amitié restent solides et inébranlables et que nos deux pays veulent, d'un même cœur, travailler à l'affermissement de la paix dans le monde. »

MM. Barthou et Beck se rendront aujourd'hui, mardi, à Cracovie. Ils auront ainsi la possibilité de poursuivre les conversations politiques qui sont en train.

* *

A Madrid, les ministres espagnols se sont réunis hier, lundi, en conseil. La séance a été consacrée exclusivement à l'examen de la situation créée par les grèves et les attentats, et au problème posé par la promulgation de la loi d'amnistie, que le chef de l'Etat, M. Zamora, ne paraît pas disposé à signer. Un nouveau conseil des ministres aura lieu aujourd'hui, mardi, pour l'étude de la même question.

Comme le conseil des ministres s'est prolongé très tard, hier après midi, le bruit a couru que le gouvernement était démissionnaire. Le ministre de la marine a démenti cette rumeur. Cependant, on envisage de plus en plus l'éventualité d'une crise ministérielle. Le cabinet lui-même est, en effet, divisé sur la question de l'amnistie.

* *

Une troisième élection législative partielle a eu lieu dimanche en France : à Paris, dans le IX^{me} arrondissement. A Paris, comme à Mantes, il y a ballottage ; le docteur Cousin (Fédération républicaine) est en tête, avec 2992 voix, précédant le franc-maçon Godin (1557 voix), le socialiste Desphilippin (437) et une dizaine d'autres candidats. Les modérés n'ont pas réussi à former un front commun dans un arrondissement où, en 1932, un des leurs avait été élu au premier tour.

A Paris donc, comme à Mantes, les électeurs

devront retourner aux urnes dimanche prochain.

La seule élection qui a abouti est, comme on sait, celle de Lorient (Morbihan), où il y avait quatre candidats : le vainqueur, M. Tristan (union nationale) ; M. Le Garff, républicain de gauche ; le socialiste Gren et le communiste Cariou.

On espère que, d'ici à dimanche, les électeurs modérés parisiens parviendront à se mettre d'accord et qu'on n'assistera pas à une réédition de l'élection récente de Verdun, où un radical-socialiste a enlevé un siège qui devait revenir logiquement à un candidat du centre.

L'intérêt se reporte donc sur l'élection de Mantes, en Seine-et-Oise. M. Bergery succédera-t-il à M. Bergery ? Il est curieux de voir la presse radicale partagée en ce qui concerne ce transfuge du parti radical-socialiste : la *République* et l'*Œuvre* soutiennent plus ou moins fortement le député démissionnaire. L'*Ere nouvelle*, par contre, a exécuté proprement l'ancienne vedette des « jeunes-turcs » radicaux. « Notre parti, a écrit M. Albert Milhaud, ne lui doit rien : ni la conquête d'un canton ni le vote d'un sous-amendement touchant son programme. Sorti de la commission des réparations où il était le collaborateur de M. Barthou, il s'est donné la peine de devenir le chef de cabinet de M. Edouard Herriot, avant de le dénoncer comme un traître. Dans le parti radical, il appartient à cette phalange de nouveaux-venus ou de tard-venus qui prennent les places très volontiers. Ils les laissent d'ailleurs comme ils les prennent. Beaucoup de bagout. Peu d'états de services. M. Bergery s'est fait un tremplin du radicalisme. Aujourd'hui, dans le parti radical, il ne trompe que les dupes volontaires. » (Celles-ci, n'en déplaise à M. Milhaud, paraissent avoir été, dimanche, fort nombreuses.)

Avant-hier, M. Bergery n'a pas dépassé de cent voix M. Sarret, modéré, dont M. Franklin-Bouillon a brillamment soutenu la candidature au nom de l'union nationale. Un républicain indépendant, avec 800 voix, sera l'arbitre du second tour, en supposant que, dimanche, les abstentionnistes ne modifient pas les positions des deux candidats.

* *

Dimanche a eu lieu l'inauguration d'une nouvelle ligne ferroviaire italienne, la *direttissima* Bologne-Florence. Cette ligne, à traction électrique, remplace le tracé établi en 1856, qui escaladait les Apennins à grand renfort de rampes et de circuits. Le trajet était d'une longueur fastidieuse : 131 kilomètres, que les trains parcouraient à l'allure maximum de 50 km, à l'heure, mettant deux heures et demie pour aller de Bologne à Florence.

La nouvelle ligne traverse l'Apennin de part en part, au moyen d'un premier tunnel de 18 kilomètres et demi à double voie et de deux autres tunnels de sept et de trois kilomètres, sans parler d'une trentaine de galeries de moindre longueur et d'une quarantaine de viaducs. La vitesse des trains pourra atteindre 120 kilomètres à l'heure et le voyage de Bologne à Florence ne durera que soixante-six minutes ; celui de Milan à Rome s'effectuera en huit heures et demie, au lieu de neuf heures trois quarts, temps minimum actuel. En outre, au lieu de trains de 23 wagons seulement, les convois pourront être de 48 wagons.

Le projet de nouvelle ligne date de loin. Les travaux ont commencé en 1913 ; interrompus par la guerre, ils furent repris en 1919.

Le coût de la *direttissima* Bologne-Florence a été d'un milliard 250 millions de livres, soit environ 330 millions de francs suisses.

Il est clair que ce n'est pas seulement pour l'accélération du trafic commercial qu'on a fait de pareils frais ; la nouvelle ligne a une importance militaire de premier ordre.

Le second discours de M. Gaston Doumergue

La note française du 17 avril

Paris, 22 avril.

L'immense majorité des Français ne peut qu'être reconnaissante à M. Gaston Doumergue, président du Conseil, d'avoir parlé au pays, une seconde fois, comme il l'a fait, c'est-à-dire avec simplicité et franchise et non sans quelque vigueur. Dans les circonstances actuelles, sa parole, dégagée de la mêlée politique dans laquelle elle serait emprisonnée, si elle retentissait de l'une ou l'autre des tribunes des Assemblées parlementaires, est certainement bienfaisante, parce qu'elle répond aux préoccupations de l'opinion et, sans blesser personne, dit à tous les citoyens ce qu'ils ont besoin qu'on leur dise.

M. Doumergue a défini la situation intérieure et extérieure de la France en termes excellents. Il a signalé la valeur des symptômes de redressement économique et financier qu'on peut observer dans la nation, montré la nécessité urgente d'une restauration de l'autorité de l'Etat, annoncé la lutte qu'il a commencé d'entreprendre contre la vie chère et le chômage et réclamé, pour finir, l'union nationale, qui, plus que jamais, doit être fermement maintenue. Le tout fut présenté au moyen de formules généralement heureuses ou pittoresques, qui servirent à traduire des vérités de bon sens.

Mais, de ce discours, un passage appelle, presque au lendemain de la publication de la note française sur le désarmement, datée du 17 avril, un commentaire immédiat, car cette note est, en ce moment, non seulement à Londres et à Berlin, mais dans le monde entier, l'objet de la plus vive attention. M. Doumergue, en effet, dans sa courte harangue de samedi soir, en a, en quelques phrases, expliqué et justifié l'esprit et le ton.

A ceux qui se sont étonnés que le ministre français des affaires étrangères, M. Barthou, ait répondu au cabinet de Londres de la façon qu'il l'a fait, en refusant de donner pour l'instant, des précisions sur les garanties de sécurité que la France estime nécessaires, avant toute réduction des armements, M. Doumergue a répliqué en invoquant le fait nouveau : le réarmement de l'Allemagne, cette fois mis en pleine lumière par certains chiffres publiquement inscrits à son budget et par la désinvolture avec laquelle le gouvernement du Reich a paru vouloir accueillir les observations anglaises. L'Allemagne réarme, « contrairement aux traités de paix et sans aucune autorisation », a précisé M. Doumergue. Ce n'est donc pas le moment de demander à la France, comme le préconise le plan Macdonald, même amendé, « de réduire encore ses armements déjà fortement diminués ».

On peut dire, sans crainte de se tromper, que c'est la réponse de l'Allemagne à Londres, à propos de son budget militaire, qui a déterminé le gouvernement français à tenir à son tour, à Londres aussi, le langage catégorique sur lequel les opinions, un peu partout et même en France, sont partagées.

Quoi qu'il en soit de ces divergences d'appréciation sur la note française du 17 avril, tout le monde s'accorde à penser qu'elle est un événement d'importance, le plus gros de conséquences qui se soit produit, dans l'histoire de la conférence du désarmement, depuis ce 14 octobre 1933, où l'Allemagne a brusquement quitté Genève, entendant régler elle-même, désormais, ses affaires et d'abord celles de son réarmement, sans tenir compte ni des traités existants, ni de ce que pourrait encore lui procurer d'avantages les négociations en cours.

Depuis le 14 octobre, l'Europe a cherché à éluder les conséquences de ce départ, tout au moins à les limiter ; on s'est borné à dire, dans les principales capitales, que mieux valait encore contrôler le réarmement déjà exécuté que de laisser l'Allemagne libre d'agir à sa guise. En y mettant le prix, replaçons l'Allemagne dans la communauté internationale, encadrons son réar-

mement dans une convention ; donnons, par ailleurs, sous des formes à préciser, à la France, des apaisements : telle a été, telle est encore la thèse anglaise. On s'y ralliait peu à peu, à Paris. Après avoir causé avec M. Eden et avec M. de Brocqueville, M. Barthou se montrait disposé à poursuivre les conversations avec Londres et les déclarations récentes de M. Massigli, à Genève, laissaient encore cette impression.

Il en aurait été ainsi jusqu'au 17 avril au matin. Ce jour-là, M. Barthou aurait encore présenté, dit-on, au Conseil des ministres, un texte conciliant et préparant la reprise des négociations franco-anglaises. C'est alors que, plus défiants que jamais, pour de solides motifs, à l'égard de l'Allemagne, ses collègues, en grande majorité, auraient estimé, M. Tardieu et le maréchal Pétain en tête, inopportun, dangereux même d'aller plus loin. La note remaniée adoptée à l'unanimité, fut remise, le jour même, au chargé d'affaires d'Angleterre à Paris, M. Campbell.

L'effet de surprise qu'elle a produit n'est pas encore dissipé. Sans parler de la mauvaise humeur allemande, des questions posées par la presse française, on constate, à Londres même, comme une sorte de désarroi de l'opinion, à la suite de ce véritable coup d'éclat, parti du Quai d'Orsay. Tandis que le gouvernement se réserve, l'opinion publique se partage et ceux qui donnent tort à la France ne sont pas, vraisemblablement, les plus influents ni les plus nombreux. C'est que, là-bas aussi, le réarmement allemand produit les réactions psychologiques qu'on en pouvait attendre.

Considérée sous cet aspect, la note française peut avoir, à Londres et dans d'autres capitales, même à Rome, par exemple, un excellent effet. A ses partenaires trop portés à composer avec le Reich, la France a montré le danger de cette politique du moindre effort qui répond aux exigences croissantes de Berlin par des concessions toujours plus larges dont Paris est prié de faire les frais. C'est en raisonnant ainsi qu'on a pu parler, à propos de la note du 17 avril, d'équivoque dissipée.

Va-t-elle donner le coup de grâce à la conférence du désarmement ? Il en est qui l'espèrent, d'autres qui, tout en le regrettant, l'estiment. Reste une autre manière de considérer la suite possible des événements : la question du réarmement de l'Allemagne enfin posée à Genève devant la conférence et celle-ci obligée, cette fois, d'en connaître et de se prononcer clairement à son sujet. La note française a, entre autres mérites, celui d'obliger tous les gouvernements à parler net.

On doit retenir, toutefois, qu'elle laisse, en dépit de sa rigidité, la porte ouverte à de nouvelles négociations. E. B.

M. Doumergue veut faire baisser les prix

Paris, 24 avril.

M. Doumergue, président du Conseil, a décidé d'entreprendre sans délai une action énergique pour assurer une baisse appréciable des prix de détail.

Une circulaire a été adressée à tous les préfets, leur demandant de tirer un parti plus judicieux et plus efficace des comités départementaux de surveillance des prix, reconstitués en juillet 1932, et de les réunir désormais régulièrement.

Le président du Conseil compte, pour l'aider dans son action, sur l'appui des organisations professionnelles intéressées.

La marine française sera renforcée

Toulon, 24 avril.

M. François Pietri, ministre de la marine, en tournée d'inspection sur la côte méditerranéenne, est arrivé hier matin, lundi, à Toulon.

Recevant la presse, il a annoncé qu'il se proposait de développer le système défensif contre le danger aérien et qu'il avait obtenu du Conseil des ministres les crédits indispensables à la défense de l'aviation et à la modernisation des flottes françaises.

Le ministre a ajouté que l'entrée en ligne du *Deutschland* impose à la France des devoirs et des sacrifices.

L'affaire Stavisky

Paris, 23 avril.

On a saisi dans diverses banques parisiennes 350 nouveaux chèques, émis soit par Stavisky, soit par MM. Proust, Gaulier, Desbrosses et Digoin.

La presse britannique et la note de la France

Londres, 23 avril.

Le *Sunday Times* cherche à prévoir les conséquences de la note française du 17 avril :

« Tout le monde, dit-il, comprendra en Grande-Bretagne que la France, qui a déjà subi deux fois en une seule génération les horreurs de l'invasion, veuille prendre les précautions nécessaires pour éviter le retour d'une telle calamité. Pourtant, qu'ils le veuillent ou non, et quoi qu'ils fassent, — à moins de recourir à une guerre préventive — le Reich réarmera, les Français peuvent en être persuadés. Comme ils ne peuvent l'empêcher, ils doivent donc choisir entre une Allemagne réarmée jusqu'à un certain point et sous un contrôle international, c'est-à-dire, en d'autres termes, se résoudre à participer à une convention comportant certaines mesures de réarmement, et une Allemagne réarmant à outrance, sans aucun contrôle, sans aucune surveillance. »

« Dans de telles conditions, il est certain que le gouvernement français réfléchira avant d'abandonner le dernier espoir d'aboutir à un accord. Quel est le meilleur moyen à employer pour le peuple français afin d'arriver à une entente, à une convention qui vaut mieux que rien du tout ? Le plan britannique reste la seule base pratique d'accord. Nous faisons appel au peuple français pour qu'il accepte le plan britannique pendant qu'il en est temps encore. »

Le *Sunday Referee* écrit que « le pacifisme abstrait, qui blâme la France de ne pas avoir rempli la promesse faite à l'Allemagne concernant l'égalité de statut en armements, oublie simplement de se rappeler que la promesse fut donnée à une Allemagne qui, à l'époque, travaillait activement en faveur de la paix, et non à une Allemagne qui fomentait actuellement la guerre ». Ce journal ajoute :

« De son propre aveu, l'Allemagne a violé le traité de Versailles. Ce fut peut-être un mauvais traité, imposant des conditions intolérables à un pays voulant la paix, mais il ne faut pas oublier que sa violation est maintenant le fait d'un gouvernement qui a prouvé sa volonté de faire la guerre. »

L'enquête sur les échauffourées de Paris

Paris, 24 avril.

Le lieutenant-colonel de Lattre de Tassigny, de l'état-major du général Weygand, a été entendu hier, lundi après midi, par la commission d'enquête sur les événements du 6 février. Il a déclaré avoir eu deux conversations avec M. Maxime Réal del Sarte, le 31 janvier, dans l'atelier de ce sculpteur, mais il nie avoir insisté sur le rôle que pourrait jouer M. Frot, dont il s'est entretenu avec le chef des Camelots du roi. Il affirme, en outre, n'avoir pas parlé de ces entrevues au général Weygand.

M. Patenôtre a été confronté avec M. d'Aramon. M. d'Aramon a maintenu sa précédente déclaration d'après laquelle M. Patenôtre lui aurait dit avoir été sollicité pour subventionner des organisations d'extrême-gauche. M. Patenôtre a nié ces propos.

Le président de la commission a rappelé à M. Patenôtre que M. de Carbuccia avait fait à ce sujet une déclaration identique à celle de M. d'Aramon.

A L'ADRESSE DU JAPON

Panama, 24 avril.

On annonce que la flotte américaine du Pacifique, groupant 101 navires, a tenté, hier matin, pour la première fois, la traversée du canal de Panama en vingt-quatre heures, comme elle devrait le faire en temps de guerre ou en cas de menace de guerre.

L'amiral Sellers, commandant de la flotte, a changé ainsi son plan primitif qui consistait à effectuer le transfert de la flotte du Pacifique dans l'Océan Atlantique en quinze jours, à raison de quelques unités seulement par jour.

Le brusque rappel de tous les permissionnaires a fait courir, à un certain moment, le bruit que la flotte était rappelée à ses bases de la côte du Pacifique.

New-York, 24 avril.

Des dépêches provenant de la zone du canal de Panama annoncent que hier matin, lundi, a commencé la traversée du canal par la flotte américaine qui comprend 100 navires de toutes catégories. Tout trafic commercial, pendant la durée de la manœuvre, a été suspendu et une censure rigoureuse a été établie. Depuis plusieurs semaines, l'effectif des troupes américaines stationnées dans la zone du canal a été porté de 8000 à 23,000 hommes.

Nouvelles diverses

M. Pierre Viennot, député des Ardennes, vient d'adresser à M. Doumergue sa démission de délégué de la France à la conférence du désarmement.

M. Yevtitch, ministre serbe des affaires étrangères, est rentré à Belgrade, venant d'Ankara, où il fit visite au gouvernement turc.

La Creditanstalt de Vienne fusionnera avec le Wiener Bankverein.

Le contre-amiral Richard vient d'être nommé au commandement des forces navales françaises d'Extrême-Orient, en remplacement du vice-amiral Descottes-Genon, décédé.

Une démarche anglaise à Tokio

Londres, 24 avril.

Les déclarations faites récemment par le porte-parole du ministère des affaires étrangères japonais sur l'intervention des puissances dans les affaires de Chine ont fait, hier lundi après midi, l'objet de sept interventions à la Chambre des communes.

« Je n'ai reçu aucune note officielle du gouvernement japonais, a répondu sir John Simon. Sa déclaration paraît inspirée par l'appréhension de certaines menaces pour la paix et l'intégrité de la Chine. »

« Aucun de ces dangers n'est à redouter du fait de la politique du gouvernement anglais. »

« Le caractère de la déclaration et certains de ses détails, tels que l'allusion à des objections soulevées par l'appui financier à la Chine sont tels que j'ai jugé nécessaire de me mettre en communication avec le gouvernement japonais afin d'obtenir les éclaircissements utiles. »

Le nombre des questions et interventions qui ont marqué la séance témoigne de l'importance qu'on attache à l'avertissement aux puissances donné par le ministère des affaires étrangères du Japon.

Un fort mouvement se dessine en faveur d'une intervention soit directe, soit de concert avec les signataires du pacte des neuf et en particulier avec les États-Unis.

Londres, 24 avril.

La note anglaise au gouvernement japonais, dont sir John Simon a annoncé à la Chambre l'envoi imminent a été télégraphiée à la fin de l'après-midi d'hier à l'ambassade d'Angleterre à Tokio.

On croit que l'Angleterre y réaffirme son attachement au traité des neuf puissances, qu'elle rappelle son opposition à toute forme de dénonciation unilatérale d'un pacte volontairement souscrit, mais qu'elle reconnaît, d'autre part, le droit du Japon, aux termes de l'accord créant le consortium des quatre banques de Changhaï, d'être consulté au même titre que les autres signataires avant l'émission de tout emprunt du gouvernement chinois.

Un accord commercial franco-italien

Milan, 23 avril.

A la suite des conversations cordiales qui se sont déroulées à Milan entre M. Asquini, sous-secrétaire d'Etat aux corporations, et M. Lamoureux, ministre français du commerce, un accord a été conclu pour le règlement de quelques questions relatives aux rapports commerciaux entre la France et l'Italie.

La France a accordé à l'Italie un certain nombre de satisfactions portant sur des produits agricoles. En ce qui concerne les produits industriels, des contingents spéciaux ont été attribués à l'Italie.

L'Italie a fait des concessions pour certaines exportations françaises, comme le coke, les peaux tannées, etc. Le gouvernement italien a formulé une demande de concessions nouvelles. L'étude de cette proposition a été réservée, la délégation française ne pouvant y répondre immédiatement.

Les conversations franco-italiennes reprendront lors de la visite que M. Asquini fera prochainement à la Foire de Paris.

M. Suvich à Londres

Londres, 24 avril.

M. Suvich, sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères d'Italie, s'est rendu hier matin chez le premier ministre, avec qui il a eu un entretien.

Après avoir quitté M. Macdonald, M. Suvich s'est rendu peu après midi au Foreign Office, où il a été reçu par sir John Simon, M. Anthony Eden et lord Stanhope.

Grève aux Indes

Bombay, 23 avril.

Les employés de plusieurs filatures de coton ont déclenché la grève. Sur 40 moulins, quatre ont fermé leurs portes. Douze ne travaillent pas aujourd'hui et les autres fonctionnent avec des effectifs réduits. La police patrouille dans les rues.

Bombay, 23 avril.

C'est en signe de protestation contre la réduction appliquée à leurs salaires que les ouvriers des filatures de coton ont décidé de faire grève.

Vingt mille travailleurs de l'industrie textile ont cessé le travail. Les issues des usines sont gardées par des forces importantes de police montée. Un service d'ordre imposant a également été organisé aux points stratégiques et dans les principales artères de la ville.

A la suite de l'arrestation par la police du chef communiste Randive, plusieurs défilés de chômeurs, portant des drapeaux rouges, ont eu lieu en divers points de la ville.

Les files italiennes d'Asie mineure

Stamboul, 23 avril.

Les journaux de Stamboul annoncent que la population turque de Dodécanie se disposerait à immigrer en Turquie. Dans les milieux officiels, on a accueilli cette nouvelle avec une certaine surprise. Après l'émotion qu'a provoquée le discours de M. Mussolini en Turquie, la nouvelle suscite des commentaires animés.

Les attentats hitlériens en Autriche

Gratz, 23 avril.

Un engin rempli d'écrasite a fait explosion devant la maison du commissaire gouvernemental de l'office d'assurance des employés. Le bâtiment est fortement endommagé. Personne n'a été blessé. Le commissaire faisait partie du parti chrétien-social où il remplissait des fonctions dirigeantes.

Vienne, 24 avril.

La *Neue Freie Presse* annonce qu'un attentat a été perpétré samedi, au cours d'une réunion des Heimwehren à Salzbourg. Une explosion s'est en effet produite au moment où un orateur, M. Lahr, prenait la parole. Il semble que l'engin ait été caché dans les pots de fleurs qui ornaient l'estrade. Trois heimwehriens ont été sérieusement blessés. Le directeur de l'orchestre a également été blessé.

Salzbourg, 24 avril.

Hier lundi a eu lieu à Salzbourg l'enterrement du nationaliste-social Frantz Winkler, qui perdit la main droite, il y a deux mois, en voulant mettre le feu à un engin explosif et qui s'ôta la vie ces derniers jours. 3000 personnes se trouvaient réunies autour de la tombe de Winkler.

Un discours fut prononcé. Les gardarmes, baïonnettes au canon, ont vainement tenté d'arrêter l'orateur. Il en furent empêchés par la foule.

Le spécialiste allemand du désarmement

Berlin, 24 avril.

Le *Deutsches Nachrichtenbüro* communique : Le président du Reich vient de charger M. Joachim von Ribbentrop de s'occuper des questions de désarmement.

M. Joachim von Ribbentrop, qui appartient à une famille d'officiers, entra au ministère de la guerre, à la fin du conflit de 1914 à 1918, et travailla au sein de la commission allemande chargée de négocier le traité de Versailles. Depuis 1932, il a joué un rôle en vue dans la politique intérieure du Reich et s'est notamment entremis entre M. von Papen et Adolf Hitler. C'est lui qui organisa la rencontre qui les mit en présence au début de 1933, à Cologne, alors que le général von Schleicher était chancelier.

M. von Ribbentrop, comme homme de confiance du chancelier du Reich, s'est vu confier l'été dernier diverses missions de politique extérieure.

La nomination de M. von Ribbentrop n'apporte aucun changement ni aucune orientation nouvelle dans la politique allemande, en matière de désarmement. Il s'agit uniquement de nouvelles voies qui seront suivies en dehors des voies diplomatiques habituelles.

Londres, 24 avril.

Le *Daily Mail* rapporte que le Reich achète à l'étranger de nombreux moteurs pour équiper les nouveaux avions qu'il est en train de construire.

L'organe conservateur précise que, au cours des dernières semaines, les principaux constructeurs britanniques ont été invités à soumissionner par le gouvernement allemand et qu'une seule maison a reçu la commande de 180 moteurs.

Les grèves américaines

Washington, 23 avril.

Dans le Cleveland, les représentants de 7000 ouvriers d'une fabrique de carrosseries d'automobiles ont proclamé la grève, la compagnie refusant de reconnaître la Fédération américaine du travail.

De même, 3000 ouvriers d'usines d'automobiles à Saint-Louis se sont mis en grève et pour la même raison. Ils protestent, en outre, contre le refus des compagnies de réintégrer 118 ouvriers congédiés.

Malgré les efforts de la commission de conciliation, 2000 ouvriers d'usines de carrosseries d'automobiles de Détroit et 1,000, à Toledo, demeurent en grève.

Enfin, une grève des chemins de fer menace de se déclencher depuis le jour où M. Eastman, coordinateur des chemins de fer, a avoué son impuissance à obtenir un accord.

Les juifs d'Allemagne

Berlin, 23 avril.

Sur les ordres du ministre de la Reichswehr, 7 officiers, 6 aspirants officiers, 36 sous-officiers et soldats ont été rayés des rôles de l'armée et de la marine, comme juifs ou descendants de juifs.

Berlin, 23 avril.

Par l'effet de la loi sur les juifs, le nombre des avocats juifs a été réduit de 3378 à 2066 et celui des notaires, de 2046 à 884.

LES AFFAIRES CUBAINES

La Havane, 23 avril.

Le Département de la justice a demandé au Département d'Etat américain l'extradition de l'ancien président Machado. L'opinion générale est que le gouvernement de Washington refusera l'extradition, bien que les termes du traité américano-cubain la prévoient pour le genre de crime dont est accusé l'ancien président de la république cubaine.

Une rafle mystérieuse de titres allemands

Paris, 23 avril.

La *Liberté* publie lundi sous le titre : « Une étrange affaire », un article relatant les agissements du colonel Norris, ancien membre de la commission de contrôle interalliée du désarmement, à Berlin.

Il y a environ neuf mois, le colonel Norris fit son apparition dans le monde boursier en achetant sur les marchés de Zurich, Amsterdam, Londres, Paris, Vienne et Rome pour des centaines de millions de francs de titres allemands à un prix très élevé.

On sait qu'il est interdit aux étrangers de vendre leurs titres en Allemagne et aux Allemands d'en acheter aux étrangers. Aussi, l'écart entre les cours des titres en Allemagne et les cours à l'étranger est fort grand. Les titres qui valaient, il y a neuf mois, 65 marks à l'étranger, en valaient 100 en Allemagne. Néanmoins, le colonel payait imperturbablement le prix exagéré de 80 marks au lieu de 65 et raflait tous les titres qu'on lui offrait. On comprit vite que le colonel n'était qu'un homme de paille et qu'il dépendait d'un certain Rechinsky, résidant autrefois à Dantzig, et dont la réputation n'est pas des meilleures. On se demanda, écrit la *Liberté*, où vont ces titres, qui ne sauraient être vendus en Allemagne sans provoquer un effondrement des cours.

L'intolérance socialiste

Bruxelles, 23 avril.

Dimanche devait avoir lieu une réunion à la Maison flamande, à Alost.

Avant la réunion, des membres de la jeunesse socialiste se massèrent devant l'entrée du local et des bagarres se produisirent.

La gendarmerie dispersa les manifestants et fit cerner la Maison flamande.

Cependant, à l'issue de la réunion, de nouvelles bagarres se produisirent. Au cours de la bataille, il y eut quelques blessés. Deux d'entre eux, qui appartiennent au parti frontiste durent recevoir les soins d'un médecin.

La police, finalement, réussit à rétablir l'ordre.

AVIATION

Le congrès aéronautique international

Hier, lundi, s'est ouvert à l'Hôtel de Ville de Genève le congrès aéronautique international.

Sont représentés : la France, l'Angleterre, l'Allemagne, la Suisse, les Pays-Bas, la Belgique, la Tchéco-Slovaquie, l'Autriche, la Sarre, le Danemark. Une soixantaine de personnes assistent au congrès. Les délégués suisses sont le colonel Isler, directeur de l'Office aérien, qui présidera l'assemblée plénière de vendredi, M. Gsell et M. Clerc, chefs de service au même office.

Trois commissions et deux sous-commissions ont été constituées : les commissions de météorologie, de radio, d'exploitation ; la sous-commission d'éclairage, la sous-commission des douanes.

M. Gsell présidera la commission de radio ; M. Borner assistera aux travaux de la sous-commission des douanes, M. Clerc fera partie de la commission d'exploitation. Les travaux du congrès dureront quatre ou cinq jours.

Echos de partout

Le rouet est périmé

On a dit que les jeunes filles, en Angleterre, réapprennent le rouet.

Mais pourquoi les Anglais veulent-ils que leurs filles ressemblent d'aussi près à leurs vénérables aïeules ? Le temps des rouets, si charmant fut-il, est bien passé. Le filage mécanique opère des miracles d'ingéniosité où aucune concurrence féminine n'oserait se risquer, sans courir toutes les chances de la totale défaite.

Mais peut-être réinstaurer-t-on le geste uniquement pour son symbole, surtout pour l'élégance de l'attitude où il invite, pour la souplesse musculaire qu'il commande et ainsi en ferait-on un admirable exercice de gymnastique, une ancienne pratique d'assouplissement ramenée sur le tapis fort intelligemment.

Mais nous doutons même ainsi du succès de cette mode-ancienne et nouvelle. On ne revient jamais exactement au passé. On ne peut qu'en rappeler l'esprit, s'il y a lieu, mais sous des formes nouvelles. Toute chose a son temps.

Mot de la fin

— Pourquoi M. Doumergue, dans son discours de samedi soir, n'a-t-il pas parlé de l'affaire Prince-Stavisky et de la façon dont elle est menée ?

— Le silence aussi est une opinion.

Pour la langue française

« Il est tant appliqué, mon garçon. » Autrefois, au dix-septième siècle et même au dix-huitième, l'adverbe *tant* pouvait modifier les adjectifs et les adverbes : « Elle n'est pas tant sottie que de l'épouser... Il a fini tant piteusement que sa famille ne parle plus de lui. » Aujourd'hui, *tant* ne modifie plus que les verbes : « Il souffrait tant depuis une semaine. »

Cependant, *tant* modifiant un verbe subsiste dans les expressions : *tant mieux*, *tant bien* que mal

Société suisse des entrepreneurs

La Société suisse des entrepreneurs a tenu son assemblée générale ordinaire dimanche, à Lugano. Le président central, M. Cagianut, complétant le rapport annuel, a fait l'historique de la réadaptation des salaires ratifiée dernièrement par les entrepreneurs d'un côté et diverses organisations ouvrières de l'autre.

Après avoir passé en revue les problèmes qui préoccupent l'organisation professionnelle de l'entreprise : rationalisation du marché des matériaux, apprentissage, protection de la maîtrise, normes d'entreprise et conditions de soumission et d'adjudication, l'assemblée a approuvé à l'unanimité les comptes et les rapports annuels, a réélus la direction centrale pour une nouvelle période statutaire, sauf deux membres démissionnaires, MM. Piguet, architecte, ancien président central, et Cuénot, ingénieur, qui ont été acclamés comme membres honoraires en récompense de longs et signalés services, et remplacés par MM. Blanchet, Genève, et Bueche, Lutry. Pour finir, l'assemblée a voté les deux résolutions suivantes :

1. L'assemblée générale de la Société suisse des entrepreneurs a le regret de constater que la Caisse suisse d'assurance en cas d'accident, à Lucerne, ne classe pas les entreprises de construction des communes et autres corporations publiques dans les mêmes groupes, classes et degrés de risques, que les entreprises privées, pour les travaux de construction comme tels. Il en résulte que les primes des travaux exécutés « en régie » ne s'adaptent souvent que tardivement aux véritables risques que comportent ces travaux. Cela contribue aussi à accentuer les idées erronées qui règnent fréquemment sur le coût réel de ces régies. La Société suisse des entrepreneurs demande donc instamment à la Caisse nationale de mettre sur le même pied les travaux remis à l'entreprise et les travaux exécutés en régie, cela au moins pour ce qui concerne les chantiers importants ou administrés séparément et pour eux-mêmes.

2. L'assemblée générale de la Société suisse des entrepreneurs demande aux administrations publiques de mettre en adjudication tant les travaux de chômage que les travaux publics ordinaires, plutôt que d'en prévoir l'exécution par leurs propres moyens, soit en régie. Les entreprises privées possèdent l'organisation, le matériel et l'expérience pratique qui permettent l'exécution de ces travaux dans les meilleures conditions d'économie. Menacés par la crise, les entrepreneurs ont le droit de demander que les corporations publiques pensent aussi à eux. L'assemblée demande donc, dans ce sens, aux autorités fédérales d'établir aussi vite que possible un programme de travaux et met à leur disposition, à cet effet, sa collaboration et ses moyens d'étude et d'information.

Les bagarres communistes de Genève

Le procureur général de Genève a ouvert hier lundi une information concernant les événements qui se sont déroulés samedi après midi devant le local du fascio italien. Un juge d'instruction spécialement délégué a reçu l'ordre d'agir le plus rapidement possible pour retrouver les principaux coupables de voies de fait envers plusieurs membres du fascio.

Trois anarchistes arrêtés samedi au cours des bagarres ont comparu devant la Chambre d'instruction. Ils ont été remis en liberté provisoire sous caution. Le substitut du procureur général a protesté avec énergie contre la répétition des manifestations communistes, qui, dit-il, risquent de provoquer bientôt une vive réaction et d'entraîner de véritables batailles dans la rue. La répression judiciaire, dit le magistrat, doit être ferme et sévère si l'on veut éviter de nouveaux troubles plus graves.

Nouveaux impôts genevois

Le Grand Conseil genevois est convoqué en séance extraordinaire pour samedi, 28 avril, afin de délibérer sur deux projets de loi abrogeant et remplaçant par des dispositions nouvelles les titres I et III de la loi d'octobre 1928 sur les contributions publiques.

Ces dispositions nouvelles doivent permettre de combler les déficits prévus de 5.846.000 fr. pour 1934 et 7.146.000 fr. pour 1935.

L'ensemble des relèvements envisagés atteint la somme de 5.440.000 fr. Pour équilibrer définitivement le budget, des économies seront faites dans l'administration et une réduction des salaires du personnel de l'administration cantonale et des magistrats fera l'objet d'une prochaine loi.

BIENFAISANCE

Mlle Gabrielle Delessert, décédée à Lausanne le 22 décembre 1933, a légué au Musée cantonal vaudois des Beaux-Arts une somme de 5000 fr., toute une série de précieux portraits anciens, concernant spécialement la famille de l'écrivain Benjamin Constant.

Les adieux de M. Etter à ses concitoyens

Dimanche, a eu lieu au Casino de Zoug une manifestation organisée par les sociétés catholiques en l'honneur du conseiller fédéral Etter et à l'occasion de son départ pour Berne.

M. Schmid, président de la ville, a remercié M. Etter pour son œuvre journalistique et politique et en particulier pour le travail qu'il a accompli à la tête du Département de l'instruction publique du canton de Zoug. Il a souhaité que les idées de M. Etter, en ce qui concerne le renouvellement de la vie nationale, se réalisent sur une base chrétienne.

M. Etter a remercié en termes émus. Il a exprimé son regret de devoir quitter sa petite patrie. Sa dernière prière à ses amis et concitoyens fut de garder l'école chrétienne comme la meilleure voie du renouvellement du peuple.

Vieilles coutumes valaisannes

On nous écrit :

Autrefois, les fêtes patronales étaient célébrées, en Valais, avec beaucoup plus d'éclat qu'aujourd'hui. Dans le Valais romand, une des rares communes qui ait conservé l'antique tradition est celle de Chermignon-sur-Sierre, dont le « patron » est saint Georges. Elle l'a célébré, lundi, avec plus d'éclat encore qu'à l'ordinaire, cette solennité coïncidant avec la bénédiction d'un nouveau drapeau communal.

La journée a débuté par des tirs au mortier, puis s'est déroulée au milieu des vieilles maisons de mêlée bruni le traditionnel cortège comprenant la troupe, les vieux costumes des services étrangers, les cavaliers, qui honorent saint Georges, patron de la corporation.

Après la messe, le cortège se reforma et les sociétés locales offrirent le vin d'honneur avec les « torches ». L'après-midi se passa en réjouissances de bon aloi.

Cette année, la fête a été honorée de la présence de M. le conseiller d'Etat Cyrille Pitteloud, qui a prononcé, au cours de la partie officielle, un excellent discours.

BARREAU VALAISAN

On nous écrit :

Les avocats valaisans ont tenu leur assemblée annuelle samedi, à Leytron. La réunion fut des plus intéressantes, tant par le nombre des participants que par les matières qui y furent traitées. M. de Chastonay, juge cantonal, a donné un très instructif aperçu historique sur l'Ordre depuis 1804 à nos jours. M. l'avocat Leuzinger, de Sion, présenta à son tour un excellent rapport sur la revision de la procédure.

M. le juge cantonal Défayes, président des Caves coopératives du Valais, fit à ses confrères du barreau l'honneur d'une visite à la nouvelle cave de Leytron, où une collation avait été préparée. Divers orateurs prirent la parole, notamment M. le conseiller d'Etat Pitteloud, MM. Défayes et Schroeter.

S'il était venu

On nous écrit :

S'il avait pris à M. Nicole la fantaisie de se promener, dimanche, en Valais, malgré la défense gouvernementale, le dictateur genevois aurait trouvé que la vallée du Rhône était bien gardée.

Effectivement, les postes de gendarmerie de Saint-Maurice, Martigny et Sion abritaient plus de la moitié de l'effectif de la gendarmerie valaisanne en tenue, équipement et armement de campagne. A tel point qu'il n'aurait pas fait bon franchir le cordon, ni tenter du grabuge.

M. Nicole a sans doute pressenti cette réception. D'ailleurs, il se serait trouvé pas mal d'auxiliaires de la gendarmerie.

FACILITÉS DE TRANSPORT

A l'occasion de l'exposition romande d'agriculture qui aura lieu à Moudon, du 28 au 30 avril, les entreprises suisses de transport par chemin de fer accordent le transport gratuit au retour pour les sujets qui n'auraient pas été vendus.

LES SPORTS

Le championnat suisse de football

Des huit matches annoncés, sept ont fourni un résultat ; un, Lugano-Berne, a dû être suspendu à cause du terrain, alors que les équipes étaient encore à 0-0.

A Zurich, deux résultats de 4 à 2 : le premier en faveur des Grasshoppers, qui prennent la tête du classement avec 33 points, en se défaisant d'Urania plus difficilement que de Servette ; le second est celui de Bâle contre Zurich. Nordstern et Blue-Stars ont fait un match serré, que le premier a gagné par 2-1, et Bienne ne l'emporta que par 3-2 sur Concordia.

A Berne, Young-Boys a écrasé Locarno par 6-1, et, à Genève, Servette a battu Chaux-de-Fonds dans la même proportion, affirmant ainsi sa position, tout près de Berne.

A Lausanne, enfin, l'équipe locale l'a emporté

également par un résultat éloquent (5-1) sur Young-Fellows.

Voici le classement après cette vingt-deuxième journée :

	Joués	Gagnés	Nuls	Perdus	Points
Grasshoppers	21	14	5	3	33
Berne	21	14	4	3	32
Servette	21	15	1	5	31
Bâle	22	11	5	6	27
Bienne	22	12	2	8	26
Lugano	22	11	4	7	26
Lausanne-Sports	22	10	4	8	24
Young-Boys	22	8	4	10	20
Chaux-de-Fonds	21	8	3	10	19
Young-Fellows	21	8	2	11	18
Urania-Genève	21	7	4	10	18
Concordia-Bâle	22	7	4	11	18
Locarno	22	7	3	12	17
Nordstern	20	6	4	10	16
Blue-Stars	20	3	4	13	10
Zurich	21	3	1	17	7

En première ligue, dans le groupe I, Etoile-Carouge a fait match nul avec Monthey et, dès lors, les Genevois ne peuvent plus être rejoints. Ils sont ainsi champions de leur groupe. Dans les autres parties, on a enregistré les victoires de Soleure sur Etoile et de Granges sur Boujean. Par contre, si l'on prévoyait Cantonal vainqueur de Fribourg, le résultat de 4 à 1 semble élevé.

Le groupe II a ses derniers résultats bouleversés par l'apathie de Kreuzlingen, qui ne désire pas monter en ligue nationale. C'est ainsi que Bellinzzone, en battant chez eux les premiers, prend la première place du classement. Brühl a écrasé Saint-Gall et avec Aarau peut encore espérer sortir en tête. Winterthur, dernier classé, a battu Juventus.

Voici les classements :

Groupe I :					
Etoile-Carouge	15	10	2	3	22
Monthey	14	7	2	5	16
Racing-Lausanne	13	7	1	5	15
Granges	14	6	2	6	14
Soleure	13	5	3	5	13
Fribourg	14	5	3	6	13
Cantonal-Neuchâtel	14	4	4	6	12
Boujean	13	3	5	5	11
Etoile-Ch.-de-F.	14	2	4	8	8
Groupe II (cinq premiers) :					
Bellinzzone	15	8	2	5	18
Kreuzlingen	13	7	3	3	17
Saint-Gall	15	6	5	4	17
Brühl	14	7	2	5	16
Aarau	13	5	5	3	15

Le cas du joueur Rohr

Une décision a été prise hier à Berne au sujet de la protestation de Servette pour la qualification du joueur Rohr. Les résultats acquis par Grasshoppers ne sont pas annulés ; par contre, Rohr ne sera pas qualifié pour les rencontres futures.

Cette décision paraît pour le moins bizarre. Il est certain que les clubs intéressés feront appel.

Le concours hippique de Nice

Le grand-prix de Nice, disputé hier, lundi, a été favorisé par le beau temps. Cette épreuve comportait 13 obstacles et une distance de 785 mètres (56 partants) :

1. Lieutenant-colonel Borsarelli, Italie ; 2. lieutenant de Maupeou, France ; 3. premier-lieutenant Brandt, Allemagne.

Le major de Muralt, Suisse, sur *Notas* et sur *Corona*, s'est classé 12^e et 13^e.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Terrible accident d'auto dans la banlieue de Londres

Au cours d'une collision qui s'est produite dimanche à Wandsworth Commons, quartier sud-ouest de Londres, entre un autobus et une auto privée, les trois occupants de l'auto ont été tués simultanément. Les victimes, qui résidaient dans la localité de Wimbledon, se nomment Carlo Quaglia, qui conduisait la voiture, et M. et Mme Porch, nouvellement mariés.

Trois des voyageurs de l'autobus ont été très grièvement blessés et ont dû être transportés d'urgence à l'hôpital, où l'on déclare aujourd'hui que leur état est toujours critique.

Nombreux ont été, dans la nuit de samedi à dimanche, les accidents de route dans la région londonienne, puisque le nombre des tués signalés aujourd'hui par la police est de douze et celui des blessés d'une vingtaine.

Une automobile dans la Vistule

Près de Letzau, une automobile est tombée dans la Vistule. L'accident ayant été vu du bac, le conducteur du bateau et un passager montèrent sur le canot de sauvetage et arrivèrent à force de rames sur le lieu de l'accident. Les passagers de l'automobile avaient réussi à grands efforts à en sortir. Mais seul le chauffeur put se maintenir au-dessus de l'eau ; les deux autres, un homme et une femme, disparurent dans les flots.

La catastrophe minière de Yougoslavie

Selon les derniers renseignements communiqués, 109 cadavres ont été retirés jusqu'à présent de la mine de Kakany, en Yougoslavie. Les travaux de sauvetage se poursuivent.

Bandits américains

La garde nationale et les agents fédéraux ont été convoqués pour aider la police de Rhineland (Wisconsin) à capturer des bandits qui étaient cernés dans les bois des environs. Ces bandits, armés de mitrailleuses, avaient échappé à un piège qui leur était tendu par la police. Deux policiers avaient été tués et quatre blessés. Un des bandits serait le trop fameux Dillinger qui était activement recherché par la police.

Dillinger avait échappé plusieurs fois à des embuscades et il s'était évadé de prison le mois passé.

Collision d'avions

Deux avions anglais sont entrés en collision en plein vol hier lundi, à proximité de l'aérodrome de Northolt. Deux officiers aviateurs, des lieutenants, ont été tués.

Château incendié

Un incendie a détruit hier lundi le château de Châteaurouge, près de Bouzonville (Lorraine), datant du XVI^e siècle. De nombreux souvenirs historiques ont été la proie des flammes. Les dégâts sont estimés à plus de 100.000 fr.

Un avion sur les Champs-Élysées

Hier après midi, à Paris, un avion a survolé à faible altitude la Chambre des députés et l'avenue des Champs-Élysées. L'avion était piloté par un élève de l'école d'aviation civile de Guyancourt. Il a atterri sur la pelouse de Bagatelle. Le pilote a dû atterrir parce qu'il avait été pris d'un malaise.

Inondations en Angola

Les pluies torrentielles tombées depuis plusieurs jours sur la ville de Mossamédès (Angola, colonie portugaise de l'Afrique du Sud), ont provoqué les crues des fleuves Bero et Giraul. Ces fleuves ont débordé, inondant la partie sud de la ville où 50 maisons se sont écroulées. Des barrages ont été improvisés et toutes les mesures ont été prises pour faire écouler les eaux. Les dégâts matériels sont très importants. Il n'y a pas eu de victimes.

130 maisons détruites par le feu

Hier lundi, le feu a détruit 130 maisons en bois, au village slovaque de Babin, dans la région d'Orava. Trois personnes et de nombreuses pièces de bétail sont restées dans les flammes. Le sinistre s'est propagé très rapidement en raison du vent violent ; 600 personnes se trouvaient de ce fait sans abri.

Banquiers véreux

Il y a plusieurs mois, à Paris, on ouvrait une information contre un certain nombre de financiers anglais et français qui escroquaient à des commerçants français des sommes importantes en leur promettant des ouvertures de crédit. Deux banquiers, les frères Maurice et Roger Gavinet, demeurant à Bruxelles, viennent d'être extradés par le gouvernement belge et ont été amenés hier lundi devant le magistrat instructeur, qui les a inculpés d'escroquerie et les a fait écrouer à la Santé.

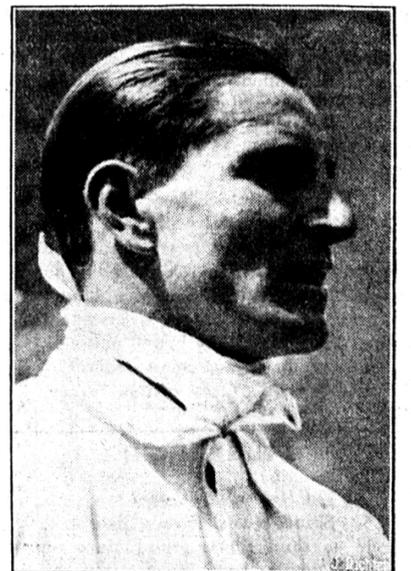
SUISSE

Motocycliste tué

Ces jours derniers, à Wiedlisbach (Berne), M. Edmond Allemann, peintre, âgé de vingt-sept ans, circulant à motocyclette, freina avant de croiser une automobile. Mais il dérappa sur le gravier fraîchement jeté sur la chaussée et tomba devant l'automobile qui le traîna avec sa machine sur une courte distance.

M. Allemann fut relevé avec de graves blessures internes. Il vient de succomber à l'hôpital.

Les morts



Carlo PEDRAZZINI le coureur automobiliste tessinois qui s'est tué dimanche à Alessandria (Italie).

Nouvelles religieuses

Un procès de canonisation

Au début de l'année dernière, de toutes les chaires du diocèse, Mgr l'évêque de Coire invita, par mandat épiscopal, les fidèles qui détenaient des lettres de Mère Marie-Thérèse Scherer, première Supérieure générale et cofondatrice des Sœurs de la Sainte-Croix d'Ingenbohl, d'en adresser soit les autographes soit les copies authentiquées à la Curie épiscopale. Le tribunal ecclésiastique, constitué déjà au mois de juillet 1931 par Mgr Schmid von Grüneck, entendit une longue série de personnes qui ont connu Mère Marie-Thérèse, morte en 1888. La collection de ses écrits terminée en automne passé, le procès d'information sur sa vie et ses vertus a pu être clos au mois de mars, et les deux dossiers ont été transmis à la Congrégation des Rites, à Rome.

Dans tous les milieux qui bénéficièrent de l'œuvre merveilleuse de Mère Marie-Thérèse augmenta la vénération pour cette femme forte, qui, avec son intelligence vaste et son grand cœur, vit les graves besoins de son temps et comprit sa mission providentielle de les soulager par sa congrégation que, après la mort du Père Théodore Florentini, avec un courage souvent héroïque, elle dirigea et conduisit vers un développement florissant. Des lettres toujours plus nombreuses disent la reconnaissance de ceux qui, dans de multiples besoins, ont eu recours à elle et ont été exaucés, parfois de manière presque miraculeuse.

En l'honneur de sainte Bernadette

Nevers se prépare à célébrer, du jeudi soir, 14 juin, au dimanche, 17, un Triduum en l'honneur de sainte Bernadette, sous la présidence de S. Em. le cardinal-archevêque de Paris.

Les fêtes seront magnifiques. Elles auront lieu au couvent de Saint-Gildard, qui possède le corps de la sainte, et aussi à la cathédrale.

Les principaux orateurs seront : Mgr l'archevêque de Sens, NN. SS. les évêques du Mans, de Moulins, de Lourdes, le R^{me} Père Gillet, maître général de l'ordre de Saint-Dominique.

Tribunaux

Le mystère de Waltershausen

Aujourd'hui, commencent les plaidoiries devant la Cour d'assises de Schweinfurt, sur la culpabilité ou la non-culpabilité du chauffeur Liebig dans la mort tragique du châtelain de Waltershausen, le capitaine Werther, tué dans la nuit du 30 novembre au 1^{er} décembre 1932. Le châtelain mourut d'une balle de son propre revolver, tirée dans la tête. La châtelaine, dont il était le second mari, fut trouvée blessée par une arme différente, que l'accusation soutient être celle du chauffeur Liebig, un pistolet capable de faire les mêmes blessures ayant été trouvé en possession de celui-ci. Les premiers soupçons s'étaient portés sur la baronne de Waltershausen elle-même, qui fut accusée d'avoir tué son mari et de s'être blessée pour accréditer l'idée d'un attentat. La baronne accusait Liebig. Elle fut relâchée et Liebig fut arrêté. Il n'y a contre lui que l'argument du pistolet. Il y a en sa faveur toutes sortes d'in vraisemblances, dont la principale est qu'il logeait hors du château et que les portes de celui-ci et celles de l'appartement du châtelain étaient fermées à clef et au verrou chaque soir. Si Liebig a été l'assassin, il a fallu qu'un ou une complice lui ouvrît les portes. Cette complice n'aurait pu être que la châtelaine. Liebig a été remis en liberté ; mais il reste inculpé, parce que son avocat a voulu que la lumière fût faite et qu'il espère que la Cour proclamera l'innocence de son client.

Le magistrat qui a dirigé l'instruction a déclaré tenir Liebig pour l'assassin, à cause de l'arme qui a servi à blesser la châtelaine ; mais il a ajouté qu'il ne le croyait pas seul coupable.

La Cour a réentendu le fils de la châtelaine et sa mère. Le premier a avoué ne pas comprendre quelles raisons Liebig aurait eues de tuer son beau-père et de vouloir tuer sa mère.

La baronne de Waltershausen a été invitée catégoriquement par le président à dire si elle n'était pas la meurtrière ou du moins la complice du meurtrier. Elle a protesté que non.

Le procureur général a demandé que la châtelaine prêtât serment. Le défenseur de Liebig s'y est opposé et la Cour, tranchant l'incident, a décidé de ne pas lui déférer le serment, attendu qu'il la tient pour suspecte d'avoir trempé dans le crime.

Une plainte de M. Schulthess

M. Schulthess, conseiller fédéral, a chargé le parquet fédéral de déposer auprès du juge d'instruction fédéral une plainte pour outrage à un magistrat et calomnie contre l'auteur d'un article paru dans une feuille spéciale éditée par le groupe d'Aussersihl du Front national, reprochant au chef du département fédéral de l'économie publique de s'être enrichi grâce à ses fonctions.

CALENDRIER

Mercredi, 25 avril

Saint MARC, évangeliste

Disciple de saint Pierre, saint Marc reproduit dans son Evangile, sous l'inspiration du Saint-Esprit, la prédication populaire de cet apôtre aux païens. Il fonda le siège patriarcal d'Alexandrie, où il laissa à sa mort une chrétienté florissante.

FRIBOURG

Le jubilé de l'Ecole normale d'Hauterive

C'est le 1^{er} avril 1859 que l'Ecole normale, destinée à la formation des instituteurs fribourgeois, fut ouverte à Hauterive. C'est par une fête très digne et très simple tout à la fois que ce soixante-quinzième anniversaire a été commémoré hier lundi.

La journée a commencé par un office pontifical, célébré par S. Exc. Mgr Besson, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg. M. Kathriner, professeur, tenait l'orgue, récemment reconstruit, alors que M. le chanoine Bovet dirigeait l'exécution du Propre de la messe de saint Georges en plain-chant grégorien, et la messe de *Saint Antoine de Padoue*, pour six voix d'hommes, de G. Mattioli. La cérémonie prit fin par le chant d'un magnifique *Benedicam*, de G. Croce.

La visite de l'exposition des dessins, organisée par M. le professeur Jean Berchier, et des travaux manuels, par M. Louis Plancherel, prouva aux invités que l'Ecole normale est constamment à l'affût des progrès dictés par la saine expérience.

A 11 h., une séance littéraire et musicale, dont le menu était aussi instructif qu'évocateur, réjouit tous les auditeurs. Le directeur de la maison, M. l'abbé Denis Fragnière, en un aperçu historique très circonstancié, fit revivre les phases successives de l'Ecole fribourgeoise d'instituteurs qui, à vrai dire, trouve son origine en 1833 comme section pédagogique de l'Ecole cantonale et fut transférée à Hauterive et constituée en établissement à part en 1859. C'est donc aussi un centenaire qui est fêté aujourd'hui. Tous les stades importants du développement de l'école sont passés en revue : durée des études de deux, trois, quatre et cinq ans, suppression des travaux agricoles pour les normaliens, création de la section allemande. L'Ecole normale est le canton en petit, elle est en même temps le trésor du peuple fribourgeois.

Une manifestation très intéressante fut celle du jeu commémoratif *Au fil de la Sarine*, dû à la plume alerte de M. le professeur Auguste Overney et au talent musical bien connu de M. le chanoine Bovet. La scène, d'un genre original, fait revivre les moines cisterciens au moment où les événements politiques les ont amenés à quitter de force le vieux cloître qu'ils avaient illustré si longtemps. C'est sous la forme d'un rêve obsédant et réitéré que le dernier Abbé et plusieurs religieux voient d'avance se réaliser leur départ pour l'exil, mais chaque fois l'Abbé ranime chez ses pieux subordonnés la confiance en Dieu et, dans une lueur prophétique, il fait entrevoir que le Tout-Puissant, qui dispose tout selon ses vues, saura tirer le bien du mal en suscitant à Hauterive, pour remplacer les religieux qui prient et implorant le secours divin, de bons laïques entourés de prêtres zélés qui formeront, pour éduquer l'enfance, des instituteurs profondément chrétiens et patriotes. C'est l'Ecole normale qui est annoncée ainsi, avec tout le bien qui s'accomplira dans la suite des générations. Le chœur des normaliens groupés dans l'escalier d'entrée exécute les chants admirablement adaptés aux circonstances, alors qu'un coryphée annonce la réalisation prévue par les serviteurs de Dieu, les derniers moines cisterciens de Hauterive.

Mgr Besson a fait ensuite ressortir le bonheur qu'il éprouvait à se rencontrer avec les représentants de l'autorité civile, les membres de son clergé et, venus de toutes les parties du canton, les délégués de l'Ecole fribourgeoise appartenant aux deux langues et aux deux confessions. Il a souligné à l'intention des futurs éducateurs la tâche obscure, mais combien noble et bienfaisante, de l'instituteur chrétien tel que nous l'avons en pays de Fribourg. C'est là un trésor à garder jalousement pour Dieu et la patrie.

Au dîner servi aux invités, aux professeurs et aux élèves dans le réfectoire orné des tableaux des anciens moines et de M. Georges Python, dont la mémoire vit toujours, avaient pris place, aux côtés de Mgr Besson, M. le président du Conseil d'Etat Marcel Vonderweid ; M. Piller, directeur de l'Instruction publique ; M. Benninger, président du Grand Conseil ; M. Diesbach, recteur de l'Université ; MM. Charrière et Weber, membres de la commission des études ; M. Marmier, directeur au Grand Séminaire ; M. Schneuwly, curé d'Ecuivillens ; M. Meyer, préfet du Lac ; MM. Collaud et Chardonnens, directeurs à Grangeneuve, plusieurs anciens professeurs, et notamment M. le directeur Dévaud ; MM. Cyprien Ruffieux, Joseph Aebischer et Othmar Büchi, l'inspecteur des écoles secondaires, les inspecteurs et inspectrices scolaires ; Mlle Dupraz, directrice, et deux délégués du corps enseignant de chaque arrondissement.

M. le conseiller d'Etat Piller, dans un magistral discours d'homme d'Etat chrétien, développa le but et la raison d'être de l'institution, qui est de mettre l'école fribourgeoise au service de la vie. Pour atteindre ce but, il faut rendre l'école encore plus populaire et plus pratique, plus agissante ; il faut mieux préparer l'avenir en tenant compte des nécessités de l'heure, en raffermissant les âmes dans le christianisme et en trempant les caractères. Faisons l'éducation

du peuple en le tenant inébranlablement attaché à sa terre, à son foyer, à son Dieu. C'est là le sens de la vraie démocratie et la tâche belle et méritoire de l'école qui doit éduquer le souverain, le peuple, et cette souveraine qu'est l'opinion publique.

M. Benninger, président du Grand Conseil, parle, dit-il, en simple paysan, et se dit heureux, comme représentant de la minorité linguistique et confessionnelle, de reconnaître tout le bien accompli et l'unité réalisée dans la formation des instituteurs à l'Ecole normale unique pour le canton.

M. Henri Diesbach, recteur de l'Université, s'adressa aux futurs instituteurs et leur donna des conseils très sages dans un langage très savoureux. Il fit toucher du doigt que les divers degrés de l'école sont connexes et ont des liaisons intimes.

On entendit encore M. Joseph Crausaz, inspecteur de la Glâne, parler au nom de la conférence des inspecteurs ; M. Cyprien Ruffieux, ancien professeur, qui s'exprima dans un délicieux patois ; Mlle Laure Dupraz qui, dans une dédicace pleine de délicatesse, félicita l'Ecole jubilaire et proclama la communauté des efforts, et M. Marcellin Berset, inspecteur, qui rappela de vieux souvenirs de Hauterive, et félicita les auteurs du Jeu commémoratif.

Les discours avaient été entrecoupés par de très belles productions des normaliens, sous la direction de M. Bovet : *Exultate Deo*, de Paestrina, *Les marins de Kermor*, de Saint-Saëns, et *Le cavalier de Montet*, de Bovet.

En résumé, belle journée, pleine de promesses surtout pour l'avenir de l'école fribourgeoise.

F. B.

Recrutement

Voici les résultats des opérations de recrutement de Tavel, pour la section de Tavel, hier, lundi : présents, 53 hommes, dont 4 ajournés ; aptes au service, 33 ; service complémentaire, 15 ; ajournés à un an, 4 ; exempté définitivement, 1 ; soit le 63,3 % d'aptitude pour les recrues et 62,3 % au total.

Chez les pompiers romontois

On nous écrit :

Après une interruption de plusieurs mois, les pompiers de Romont ont repris leur activité. Le premier exercice de l'année a eu lieu hier soir, lundi. Comme chaque année, il y a eu des vides occasionnés soit par des décès, soit par des départs, soit par des mises à la retraite, qu'il a fallu combler par de nouvelles recrues. C'est à ce travail de réorganisation des unités, de distribution du matériel et des équipements et à l'inspection du corps qu'a été consacrée la première partie du programme d'hier soir. Puis les hommes ont ensuite été confiés à leurs chefs respectifs pour s'adonner à des exercices par sections. Selon la coutume, de nombreux curieux suivirent avec un vif intérêt les manœuvres de nos pompiers.

Assemblée paroissiale à Romont

On nous écrit :

Les paroissiens de Romont étaient convoqués en assemblée générale, dimanche, à la salle du tribunal. M. Donzallaz, président, rappela tout d'abord en termes émus, le souvenir de son prédécesseur, M. Ayer, décédé, qui présida pendant de très longues années l'autorité paroissiale.

Les comptes furent approuvés sans observation. L'actif s'élève à 171,466 fr. 55 et le passif à 7,326 fr. 50. La fortune nette de la paroisse s'établit donc par 164,140 fr. 05, accusant une augmentation de 60 fr. 05 sur l'exercice précédent. Les comptes de l'orphelinat paroissial, qui sont rattachés à cette division, furent également approuvés et ont permis de constater que cet établissement se trouve dans une situation financière satisfaisante. On a relevé les nombreux dons qui ont été offerts à cette institution de bienfaisance au cours de l'année écoulée, ce qui témoigne de la générosité de nos populations.

Etat civil de la ville de Fribourg

Décès

14 avril. — Leuenberger René, fils de Gottfried, d'Ursenbach (Berne), né en 1923, à Vuadens.

15 avril. — Andrey Alfred, manœuvre, de Cerniat, né en 1882, époux de Marie-Angèle, née Bossy, à Villars-sur-Glâne.

Audergon Ferdinand, domestique, de Chésopelloz, célibataire, né en 1882, à Corcelles-sur-Concise (Vaud).

17 avril. — Deillon Marie, née Oberson, en 1896, épouse de Gustave, de La Joux, à Villariaz. Ducrest Marie-Rose, fille de Gustave, de Guin, née en 1933, à Prez-vers-Noréaz.

Cosandey Marie, née Chassot, en 1866, veuve d'Antoine, de Rossens, à Villarod.

18 avril. — Bersier Alphonse, agriculteur, né en 1864, époux de Rosine, née Catillaz, de et à Cugy.

Burkhalter Fritz, agriculteur, de Hasle (Berne), né en 1871, célibataire, à Barberêche.

Schneuwly Jean, manœuvre, de Wünnwil, Guin et Fribourg, né en 1876, veuf de Philomène, née Schaller, rue Louis Chollet, 17.

Le canton de Fribourg à l'écart

On nous écrit :

La *Liberté* de samedi annonçait que, suite d'une entente intervenue entre la Société suisse des hôteliers, les Chemins de fer fédéraux et l'Office national suisse du tourisme, un prix forfaitaire avait été fixé d'après le système « Tout compris ».

Quel n'est pas notre étonnement de voir qu'aucune localité de notre canton ne figure dans la liste publiée dans la brochure *ad hoc*, alors que de nos cantons voisins y tiennent une large place avec des centres sans grand intérêt pour le visiteur ?

N'y aurait-il plus d'hôtels à Fribourg, et Bulle et Châtel-Saint-Denis, pour ne citer que ces deux endroits, ne pourraient-ils plus recevoir d'étrangers ?

Y a-t-il eu lacune dans l'établissement de cette liste ou bien notre canton a-t-il été systématiquement mis de côté ?

Train spécial à prix réduits

Dimanche prochain, 29 avril, un train spécial à prix réduits circulera, quel que soit le temps, jusqu'à Lausanne, Vevey, Montreux, Morges, Nyon et Genève. Il sera délivré des billets valables par le train spécial seulement et des billets valables à l'aller par train spécial et pour le retour individuel dans les dix jours par trains réguliers. Ces billets spéciaux sont en vente, à l'avance, aux guichets des gares de départ. Ceux délivrés dans les gares intermédiaires où le train spécial ne fait pas arrêt, ainsi qu'aux stations des lignes de jonction, devront être retirés, si possible, la veille ou, au plus tard, une demi-heure avant le départ du train assurant la correspondance.

Le train quitte la gare de Fribourg à 8 h. 18.

Cours de cuisine privé

Jeudi matin, 26 avril, commencera un cours de cuisine rapide de trois semaines. Ce sera le dernier qui se donnera ce printemps. Pour les renseignements, s'adresser au bureau, 27, rue de l'Hôpital, Fribourg.

Protection de la jeune fille

Le comité cantonal des Œuvres de protection de la jeune fille invite les membres et amis de l'Œuvre à assister à la messe qui sera célébrée jeudi, 26 avril, fête de Notre-Dame du Bon Conseil, à 7 heures, à l'église du Collège, dans la chapelle de Saint-Pierre Canisius.

RADIO

Mercredi, 25 avril

Radio-Suisse romande

6 h. 55, leçon de gymnastique. 12 h. 30, dernières nouvelles. 12 h. 40, gramo-concert. 16 h. (de Berne), concert, émission commune. 18 h., l'heure des enfants. 19 h., *Science et philosophie : état actuel de la science et de la philosophie : leur avenir*, par M. Frank Grandjean, professeur à l'université de Genève. 19 h. 30, radio-chronique. 20 h., soli de piano par M. Lidus Klein. 20 h. 20, *Souvenirs de courses*, par Frague. 20 h. 40, concert pour le cinquantième de la section de chant du Club alpin suisse, direction M. Ch. Held, avec le concours de M. Emile de Ribeaupierre et Mlle Magda Lavanchy. 21 h. 40, dernières nouvelles.

Radio-Suisse allemande

12 h., musique de chambre (gramophone). 12 h. 40, concert varié (gramophone). 16 h., émission commune, compositions de Schumann pour orchestre (gramophone). 16 h. 20, musique de chambre. 17 h. 30, musique d'opérettes. 19 h. 20, cours élémentaires de langue anglaise. 19 h. 50, retransmission du Théâtre municipal de Zurich : *La force du destin*, opéra en quatre actes, de G. Verdi.

Radio-Suisse italienne

13 h. 5, concert par le Radio-Orchestre. 20 h., concert par le Radio-Orchestre. 21 h., concert par le violoncelliste Amleto Fabbrì.

Stations étrangères

12 h. 15, concert par l'orchestre Lucien Goldy. 20 h. 45, concert symphonique donné par l'Orchestre national, sous la direction de M. Eugène Bigot. Paris P. T. T., 20 h. 30, soirée des vieux succès français. Strasbourg, 20 h. 30, chansons basques et béarnaises. Radio-Luxembourg, 20 h. 50, concert par l'Orchestre Radio-Luxembourg. Stuttgart (Muhlacker), 17 h. 30, récital de piano. Londres régional, 18 h. 30, concert par l'orchestre du studio écossais d'Edimbourg. Vienne, 19 h. 25, concert militaire. 20 h. 30, *La première violette*, fête du printemps dans l'ancienne Vienne. Budapest, 19 h. 45, concert de gala retransmis de la grande salle du Conservatoire.

Télédiffusion (réseau de Sottens)

10 h. 30 à 12 h. 28, Lyon-la-Doua, concert organisé par l'Association Les amis de la Doua. Chronique. Informations. 15 h. 30 à 15 h. 58, Berne, *Pour madame* 22 h. 15 à 23 h. 30, Paris, P. T. T., concours des belles chansons de France.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Club alpin suisse, section « Moléson ». — La séance de demain, mercredi, n'aura pas lieu. La promenade avec familles au Schweinsberg est renvoyée à une date ultérieure.

Société de tir militaire

Voici les meilleurs résultats obtenus par les tireurs de la Société de tir militaire, à l'occasion des tirs obligatoires des 21 et 22 avril.

MM. Auguste Brulhart 120 p., Auguste Thürler, 120 p., François Egger 117 p., Léon Brohy 113 p., Albin Corpataux 111 p., Martin Biffrare, 111 p., Joseph Stempfel, 110 p., François Delaquis, 110 p., Walter Probst 110 p., Pierre Moulin 109 p., Philippe Marchon 109 p., Jacques Gerber 108 p., Joseph Esseiva 108 p., Meinrad Aebi 108 p., Jacques Lüdi 105 p., Charles Oberson 105 p., Victor Gfeller 105 p., Emile Chappuis 104 p.

Taxe militaire

Les déclarations pour la taxe militaire 1934 doivent être retournées remplies et signées au Bureau communal de l'impôt (Maison de ville N° 10) jusqu'à demain, mercredi, 25 avril.

Un acte patriotique

Avant de quitter Châtel-Saint-Denis, le groupe d'artillerie lourde I a déposé une superbe couronne au pied du monument des soldats morts au service de la patrie.

Ce délicat témoignage de reconnaissance a été très apprécié par la population veveysanne et M. le syndic Colliard s'est fait publiquement le porte-parole de ses administrés pour exprimer au major Fröhlicher, commandant du groupe, ses vifs remerciements.

Vandalisme

Il y a quelques jours, des actes de vandalisme ont été commis au stand de Cerniat. La police, chargée d'ouvrir une enquête, vient de mettre la main sur les auteurs des méfaits. Il s'agit de quatre jeunes garnements de Charmey, âgés de moins de seize ans.

PETITE GAZETTE**4500 kilos de cuir retirés de la mer**

Un plongeur de Rochefort-sur-Mer (Charente-Inférieure) a réussi à sortir des cales du *Noviambre*, coulé pendant la grande guerre, au sud d'Oléron, par un sous-marin allemand, 4500 kilos de cuir en parfait état de conservation.

Depuis 1917, cette cargaison de cuir était immergée. Elle provenait d'un chargement appartenant au gouvernement français et commandé en Amérique pour des usines de guerre.

Une photographie du monstre de Loch-Ness

Le *Daily Mail* publie deux photographies du monstre du Loch-Ness (Ecosse). Ces photographies, annonce-t-il, ont été prises par un chirurgien londonien qui, en excursion sur les bords du lac, eut la bonne fortune de voir, selon son expression, « les eaux s'enfler soudain et un étrange animal émerger quelques instants à 200 mètres du rivage ».

Sur les photographies reproduites par le *Daily Mail*, on distingue une petite tête, curieusement plantée au bout d'un long cou flexible qui peut mesurer une dizaine de mètres.

SOMMAIRES DES REVUES

Etudes : 20 avril. — Le cinquantenaire du rétablissement du divorce. Qu'est devenue la loi de 1884 ? Emmanuel Lacombe. — La « révolution constructive » des jeunes. Du mythe à la réalité : Joseph Robinne. — L'éducation de l'effort. A « l'école des parents » : Jean Rimaud. — La croisière jaune. L'autochenille sur l'Himalaya et dans le Gobi : Louis Jalabert. — « Mou combat ». Ce qu'écrivait Hitler, il y a dix ans : Henri du Passage. — Les sciences : René Bied-Charreton. — Les lettres : Alphonse de Parvillez. — Regards sur le monde. — Administration, 15, rue Monsieur, Paris.

Die Schildwache, herausgegeben vom Nazarethverlag, Basel. Erscheint wöchentlich. Bezugspreis jährlich Fr. 7.

Inhalt der Nr. 28 vom 14. April : Eine Herde und ein Hirt ! von Robert Mäder. — Das Führertum des katholischen Priesters. Von L. H. — Christus, der König der Auferstehung. Von Dr. Iru. — Des katholischen Führers Ideal. Von Parmil. — Dem auferstandenen Führer. — Oster-schreiben des Heiligen Vaters an die katholischen Jugendverbände Deutschlands. — « Catholica Unio » und das Einhirten-Ideal ? — Zur Geschichte der Katholischen Aktion. — Des Führers Nachtgebet. — Das Denkmal am Montblanc. — Wir können lang die Kirchen vermehren. — Katholischer Rundfunk in Peru.

CHANGES A VUE

Le 24 avril, matin

	Achat	Vente
Paris (100 francs)	20 28	20 48
Londres (1 livre sterling)	15 71	15 81
Allemagne (100 marks or)	120 35	120 85
Italie (100 lires)	26 17	26 37
Autriche (100 schillings)	—	—
Prague (100 couronnes)	12 72	12 92
New York (1 dollar)	3 01	3 11
Bruxelles (100 belgas : 500 fr. belg.)	72 05	72 55
Madrid (100 pesetas)	41 95	42 45
Amsterdam (100 florins)	208 75	209 25
Budapest (100 pengö)	—	—

Nouvelles de la dernière heure

Le voyage de M. Barthou

Paris, 24 avril.

Tous les journaux se félicitent de l'accueil chaleureux que la Pologne et ses dirigeants ont réservé à M. Barthou. La spontanéité de la manifestation d'amitié et de la cordialité des entretiens que le ministre des affaires étrangères français a eus, hier, avec le maréchal Pilsoudski, sont célébrés dans la presse française comme le témoignage renouvelé de la solidité des liens unissant les deux pays.

« Jamais, écrit le *Petit Parisien*, assurance plus formelle d'amitié et d'alliance, donnée ou plutôt renouvelée par un grand homme dont la clairvoyance frappe tous ceux qui l'approchent, n'a été offerte à notre pays. Jamais, non plus, la France, par la voix de son ministre, n'a affirmé plus chaleureusement et plus clairement sa fidélité à son idéal et sa faculté de compréhension. On assure dans tous les milieux bien informés tant polonais que français que cette fois encore, comme jadis, les atomes du puissant maréchal et de l'illustre académicien se sont bien accrochés. On peut en augurer que les pourparlers évolueront dans un sens favorable. Grâce aux contacts précieux qui viennent d'être pris, l'alliance franco-polonaise paraît devoir sortir d'une regrettable inertie et s'orienter vers une coopération plus active. »

Sur le fond même du problème qui vaut la visite de M. Barthou à la Pologne, l'*Echo de Paris* écrit :

« Autour de la thèse française sur le désarmement, on peut considérer dorénavant comme groupés non seulement la Pologne, la Petite-Entente et les Etats balkaniques, mais aussi la Russie des Soviets. Faire agréer aux Polonais la collaboration soviétique, tel est l'un des objets que s'est proposé M. Barthou. Personne ne doute que, engagée sous des signes aussi favorables et aussi engageants, l'unité de vues des politiques français et polonais ne se concentre davantage, si cela est possible, et ne contribue à un rapprochement entre la Pologne et la Tchécoslovaquie. »

Le voyage du ministre italien à Londres

Paris, 24 avril.

(Havas.) — Les journaux ne commentent pas les entretiens que M. Suvich a, en ce moment, à Londres. Ils se bornent à publier, à ce sujet, des dépêches d'informations, ainsi que l'écrit *Excelsior* : « On ne saura, selon toute vraisemblance, à quoi s'en tenir sur le voyage de M. Suvich qu'au retour de M. Barthou de ses visites officielles à Varsovie et à Prague, les gouvernements de Londres et de Rome ne pouvant guère consulter Paris avant que le ministre des affaires étrangères ait réintégré le Quai d'Orsay. »

Le ministre français du commerce revenu de la foire de Milan

Paris, 24 avril.

M. Lamoureux est rentré à Paris revenant d'Italie. Il s'est rendu chez le président du Conseil et lui a rendu compte de sa visite en Italie. Puis M. Lamoureux a reçu les représentants de la presse. Il leur a dit l'excellente impression qu'il a reçue de ce voyage à Milan et le cordial accueil qui lui a été réservé. Il a dit notamment :

« Les pourparlers qui viennent de se dérouler entre la France et l'Italie permettront le rétablissement de l'équilibre de la balance commerciale entre les deux pays. En contre-partie des avantages que nous avons concédés à l'Italie, celle-ci nous accorde, sous forme de contingents, des concessions pour les produits que nous importons d'Italie. Les pourparlers se sont déroulés dans une atmosphère très cordiale. La première étape a donc été heureusement franchie. Les conversations reprendront lors de la visite de M. Asquini à la foire de Paris, le mois prochain. »

M. Mouchanof à Rome

Rome, 24 avril.

M. Mouchanof, président du conseil bulgare, est arrivé, hier, à Rome. Il a été reçu par M. Mussolini. On déclare que la portée de ce voyage est exclusivement d'ordre économique.

M. Doumergue a sauvé le franc

Paris, 24 avril.

Le *Journal* écrit :

En luttant contre le déficit budgétaire, le gouvernement a lutté pour le franc. La partie décisive est gagnée. Il était temps que fût comblé le déficit. Peut-être, dans un pays où l'opinion aurait été plus modérée, un déficit de quelques milliards eût pu subsister pendant un certain temps sans grand danger. Mais, en France, la prolongation d'un tel état de choses aurait porté un grave péril à la monnaie.

« Le cabinet Doumergue, en luttant contre le déficit budgétaire, a lutté avant tout et surtout pour le maintien de la stabilité du franc. Il a définitivement gagné cette première bataille, la plus dure qu'il eût à livrer. La monnaie, désormais, est hors de cause. Les manœuvres les plus perfides de l'étranger ne pourront rien

contre elle. La sauvegarde de la monnaie assurée c'est le retour à la confiance, l'or revient à la banque, l'économie publique se relève. Toute une série d'heureuses conséquences doivent se développer. Le pays pourra alors retrouver une prospérité normale. La bataille décisive est gagnée, il ne reste plus qu'à exploiter la victoire et en retirer le maximum de profit. »

Paris, 24 avril.

La troisième partie du programme gouvernemental sera examinée, ce matin, au conseil des ministres. Elle concerne la lutte contre le chômage et contre la vie chère.

L'*Homme libre* estime que cette partie est la plus utile.

Quant à la *Journée industrielle*, elle parle de la lente remontée après avoir enregistré les résultats acquis jusqu'à ce jour. « La reconnaissance qu'on doit aux sauveteurs est grande, mais elle exige un minimum de réflexions. Ce qu'il faut, ce sont des résultats tangibles. Nous ne négligerons rien pour les procurer au pays. »

Le comité du plébiscite de la Sarre

Rome, 24 avril.

Le comité du Conseil de la Société des nations chargé de l'organisation du plébiscite de la Sarre a terminé ses travaux en ce qui concerne la session de Rome. Avant de quitter la capitale italienne, les trois membres du comité, accompagnés de M. Pilotti, secrétaire général adjoint de la Société des nations, ont fait visite, hier lundi, à M. Mussolini.

Au ministère espagnol

Madrid, 24 avril.

(Havas.) — A minuit, les ministres des finances, du travail, de la guerre, de la justice, des affaires étrangères, de l'agriculture et de la marine, ainsi que le secrétaire d'Etat à la justice, se sont réunis chez le ministre de l'Intérieur. Cette réunion s'est prolongée jusqu'à 2 heures ce matin.

A l'issue de la réunion, le ministre de la guerre, M. Diego Hidalgo, a déclaré que, en raison de la complexité des cas prévus de la loi d'amnistie, il lui paraissait que des décrets-règlements seraient nécessaires pour l'application de la loi. Ces décrets-règlements seraient soumis, demain, au conseil des ministres, puis au président de la République pour approbation. Dans le cas où ces décrets seraient agréés par le chef de l'Etat, celui-ci les signerait, demain mercredi, ainsi que la loi d'amnistie.

Querelle de l'argent aux Etats-Unis

Washington, 24 avril.

(Havas.) — La réunion du bloc de l'argent au Sénat a pris définitivement parti contre le président Roosevelt en décidant à l'unanimité de soutenir le projet de loi Dies et en donnant à celui-ci une forme impérative. Il a adopté les amendements qu'avait apportés à ce projet la commission sénatoriale de l'agriculture et auxquels M. Roosevelt s'oppose formellement. Le projet Dies tend à établir une commission chargée de négocier avec l'étranger la vente des excédents agricoles américains qui seraient payés en argent, que la trésorerie serait obligée à son tour d'accepter à un taux supérieur de 10 à 25 % au prix mondial en remettant en échange des « silver certificates », c'est-à-dire des billets de banque gagés sur de l'argent. Il s'agit donc qu'une mesure nettement inflationniste. On sait que le président Roosevelt accepterait seulement que l'argent fût payé 10 % au-dessus du cours mondial. Deux amendements aggravent encore le projet. L'amendement Wheeler tend à obliger le trésor à acheter 50 millions d'onces d'argent par mois jusqu'à ce que le prix de l'argent remonte au niveau d'avant 1870, au temps où l'once d'argent valait un seizième d'une once d'or, ou bien jusqu'à ce que le niveau général des prix remonte à celui de 1926. Ces achats serviraient à gager des billets. L'amendement Thomas déclare que tous les stocks d'argent sont propriété de l'Etat et impose une remonétisation de l'argent.

Achats allemands de matériel d'aviation

Washington, 24 avril.

(Havas.) — Les milieux techniques des Etats-Unis se montrent surpris par l'extraordinaire augmentation des achats de matériel américain d'aviation par l'Allemagne. En effet, l'an dernier, l'Allemagne avait acheté aux Etats-Unis pour 349.090 dollars de matériel d'aviation, alors qu'elle en a déjà acheté pour 650.096 rien que pour les mois de janvier et février de cette année.

Le roi des Belges pose la première pierre du grand palais de l'exposition de Bruxelles

Bruxelles, 24 avril.

Le roi et le comte de Flandres ont présidé, hier lundi, la cérémonie de la pose de la pierre commémorative du Grand Palais du Centenaire, édifié à l'occasion de l'Exposition internationale de Bruxelles de 1935.

M. Adolphe Max, bourgmestre de Bruxelles, a déclaré que cette pierre symbolique révélait la résolution d'élever un ensemble grandiose d'édifi-

ces dominant la capitale de la Belgique. « Notre but, a-t-il ajouté, est à la fois de favoriser la reprise des relations économiques internationales et de doter Bruxelles d'un quartier magnifique. L'œuvre de gigantesque envergure que nous dédions au roi va somptueusement marquer le début de son règne. Cette exposition sera la fière réalisation d'un peuple, qui, loin de se laisser abattre par la crise économique, a voulu l'affronter et la vaincre. »

Fusion de banques autrichiennes

Vienne, 24 avril.

Le capital-actions de la « Creditanstalt » sera portée de 25 à 167 millions de schillings. Les nouvelles actions seront reprises par la Banque nationale.

Le schah de Perse

Londres, 24 avril.

A la Chambre des communes, sir John Simon a déclaré que le schah de Perse fera visite, cet été, au président de la république turque. Il a ajouté que ce voyage ne touchait en rien l'Angleterre.

Le trafic par avions

Londres, 24 avril.

Le poids des marchandises transportées par avion a augmenté de 54 % au cours du premier trimestre de 1934, comparativement à la même période de l'an dernier. L'administration des postes estime que, pour la même période, la poste aérienne a transporté 400.000 lettres de plus que pour celle de 1933.

Explosion de gaz à Milan

Milan, 24 avril.

L'explosion d'un compresseur de distribution de gaz a provoqué un incendie dans le quartier de Bovisa, à Milan. L'incendie fut éteint au bout d'une heure, mais les dommages sont considérables. Deux ouvriers ont été brûlés aux mains. La ville a été privée de gaz toute la soirée d'hier lundi. Le service ne pourra fonctionner que partiellement aujourd'hui mardi.

Le temps

Paris, 24 avril.

Le régime cyclonique domine et va persister sans doute toute cette fin de mois.

Hier, alors que l'anticyclone des Açores restait stationnaire, une dépression en voie d'éloignement était observée sur l'Allemagne, tandis qu'une autre venue d'Islande s'approchait au contraire de la France. Les pluies sont tombées hier, principalement dans le Centre et sur la vallée du Rhône, mais c'est surtout sur la Lorraine qu'elles ont été abondantes ; elles dépassaient 20 mm. et à Verdun elles atteignaient plus de 30 mm. D'autres part, les vents de nord-ouest soufflaient assez fortement sur tout le littoral nord et la température continuait à s'abaisser avec minimum de 5 à 7 degrés.

Aujourd'hui, des pluies générales sont probables, par vent assez fort de l'ouest et peut-être tempétueux sur le littoral nord, et la température va rester assez fraîche.

SUISSE**Le journal communiste de Bâle condamné pour diffamation**

Bâle, 24 avril.

Le député communiste Enzner, rédacteur au *Basler Vorwärts*, a été condamné à un mois de prison pour diffamation de la police à propos de la poursuite des bandits Velté et Sandweg. Le jugement devra être publié dans tous les journaux de Bâle.

Le *Vorwärts* avait accusé la direction de la police d'incapacité, lui avait reproché les vies humaines que la poursuite des bandits a coûtées, avait traité le conseiller d'Etat Ludwig de lâche et avait dit qu'il ferait mieux de préparer ses agents aux recherches criminelles que de les dresser à assommer les ouvriers.

La fermeture des magasins le samedi

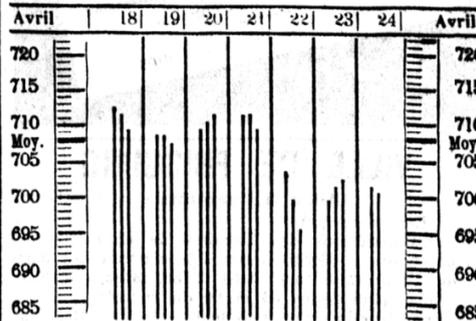
Olten, 24 avril.

Le conseil général d'Olten a décidé que tous les magasins devront être fermés à 6 heures du soir, le samedi.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

24 avril

BAROMÈTRE



THERMOMÈTRE C.

Avril	18	19	20	21	22	23	24	Avril
7 h m	14	13	10	4	8	7	6	7 h m
11 h m	17	20	14	15	11	11	11	11 h m
7 h soir	16	14	11	15	9	7		7 h soir

Le secret du disque

par Paul SAMY

— Il aurait fallu que nous fussions aveugles, dit Aline à Jean Lorient et à Suzanne, pour ne point deviner votre secret. Dès l'année dernière, à Villers, nous avions l'impression que vous vous aimiez déjà et que vous vous aimeriez, car, à la fin de la saison, vous ne vous quittiez pas et rentriez chaque soir ensemble.

— Et nous, Suzanne, qui nous figurions avoir bien caché l'entente de nos cœurs, dit l'ingénieur.

— Vous pourrez maintenant l'étaler au grand jour de Villers, intervint l'avocat, car dans quinze jours commencent les vacances judiciaires et je pense qu'il est dans les intentions de Mme d'Orville de se rendre à la mer.

— Mais oui, répondit Suzanne. Nous avons, comme d'habitude, retenu la villa Pompadour.

— Et à quand le mariage ? demanda Aline.

— C'est à Jean d'en décider, répondit la jeune fille.

L'ingénieur fit un geste vague.

— Oh ! lui, dit Lucien en frappant sur l'épaule de son ami, il n'a de décision que pour ses entreprises et j'espère que tu vas laisser à d'autres le soin d'expérimenter dans quelque raid aérien ton nouveau moteur.

Suzanne pâlit à cette idée de voir son fiancé s'exposer à de nouvelles témérités et coupa court à leur entretien.

— Rentrons, fit-elle, il se fait tard et ma belle-mère doit attendre mon retour.

— Je vous emmène, dit l'ingénieur. Ce sera notre première sortie officielle.

— Allez ! Allez ! heureux mortels, conclut l'avocat en les reconduisant jusqu'à sa porte. Ils partirent. Jean mit en route son auto.

— Cela s'est bien passé ? demanda Suzanne.

— Merveilleusement bien. La comtesse a été charmante. D'elle-même elle a proposé de demander au notaire un arrangement dans vos affaires. Elle n'avait pas l'air de se soucier des difficultés financières que vous redoutiez pour sa situation et pour notre établissement.

— Tant de générosité ou de désintéressement m'étonne, répondit Suzanne. Elle sait bien pourtant que ses ressources en seraient très limitées. Enfin nous avons le temps d'y revenir puisque vous avez, Jean, renvoyé au mois de novembre la présentation de votre moteur.

Ils avaient atteint la rue Poncelet et Suzanne voulut que Jean partageât leur repas.

— Ce sera, dit-elle, notre dîner de fiançailles. Garez votre auto dans la cour.

Ce fut avec des effusions que Suzanne ne lui connaissait pas que la comtesse reçut sa belle-fille qu'elle complimenta et c'est avec un plaisir manifeste qu'elle plaça près d'elle, au dîner qui les réunit tous trois, celui qu'elle tenait à appeler conquête.

Décidément, pensait Suzanne, Jean a fait sa conquête.

XV

Les jours qui suivirent furent des jours heureux pour les deux fiancés, qui pouvaient se voir à loisir.

En attendant que les vacances du Palais leur permissent à tous de regagner leur villégiature de Villers-sur-Mer, l'ingénieur venait passer ses soirées à l'hôtel de la rue Poncelet, où la

comtesse les laissait seuls, n'ayant point renoncé à ses sorties et aux réceptions où on la conviait, les dernières avant le départ de ses connaissances pour la montagne ou pour la mer.

Qu'avait-elle besoin de chaperonner ces deux jeunes gens déjà engagés par leurs serments dans les liens du mariage et dont la domesticité connaissait les fiançailles, à la grande joie du vieil Antoine, le vieux serviteur du comte, auquel Suzanne les avait annoncées ?

Libres, ils passaient leurs soirées à s'entretenir de leur avenir dans cette bibliothèque témoin de leurs aveux, repassant aussi les étapes qui les avaient conduits à l'amour dont ils étaient remplis.

Ils ne voyaient pas plus loin en ces instants que le bonheur qu'ils goûtaient en se confiant leurs impressions et en apprenant à se connaître plus entièrement qu'ils n'avaient pu le faire dans leurs brèves rencontres.

Délicatement, Suzanne l'interrogeait sur ses intentions, sur les obligations que pouvait lui imposer sa profession, car, depuis l'allusion de Lucien Virert, elle avait la crainte qu'il ne se reprît à effectuer, comme il l'avait fait auparavant, ces raids périlleux qui causaient tant de victimes, même et surtout parmi les aviateurs les plus renommés.

Ne venait-elle pas de lire dans les journaux l'épouvantable mort du général Baldo, ce grand aviateur italien, tué et brûlé vif quelques minutes après qu'il se fût envolé du sol américain pour traverser l'Atlantique ?

Elle avait la terreur qu'un sort aussi funeste ne lui enlevât celui qui était maintenant toute sa vie.

Devinant ses angoisses à travers ses timides interrogations, Lorient la rassura.

Il avait fait ses preuves. D'autres fonctions plus utiles à la science aéronautique le retenaient désormais au laboratoire de son usine.

Connaissant son énergie, son audace et l'attrait qu'exerçait sur lui sa passion de l'air et des vastes espaces, elle sentait qu'il s'en priverait surtout pour l'amour d'elle et lui était reconnaissante en son cœur de se sacrifier à son bonheur.

L'ingénieur y avait quelque mérite, car que de fois, en contemplant l'immense coque du gigantesque hydravion qui s'élevait sur les chantiers de l'usine pour y recevoir ses nouveaux moteurs, il avait aspiré à conduire lui-même le vaisseau aérien le jour où il s'élèverait des eaux de la Seine pour gagner son port d'attache.

Mais il repoussait maintenant cette pensée, car rien ne lui était plus cher que le bonheur de celle qui s'était confiée à lui du soin de lui donner la vie heureuse dont elle avait été privée jusqu'ici.

Et c'était pleins de la joie de se mieux connaître et de s'aimer davantage qu'ils mettaient fin à ces longs entretiens tenus chaque soir, comme le disait Suzanne, sous l'égide de son père, dans cette bibliothèque si remplie de son souvenir, où elle ne cessait de réentendre les derniers mots d'adieu échappés aux lèvres du mourant.

Le mois de juillet les retrouva tous à Villers-sur-Mer, les Virert, la comtesse et Suzanne. Mme Lorient avait un motif de plus à s'y rendre : c'était d'y remercier Mme d'Orville et surtout de faire la connaissance de la fiancée de Jean.

Dans une lettre pleine de maternelle tendresse, elle avait dit à son fils sa joie qu'il eût trouvé une compagne digne de lui et qui partageait son affection.

(A suivre.)

†

Madame Dolores de Palacio veuve Pedrazzini ; Monsieur et Madame Emile Aubert ; Monsieur et Madame Georges Edward et leurs fils ;

Monsieur et Madame Paul Pedrazzini et leurs enfants ;

Monsieur et Madame Louis Pedrazzini et leur fille ;

Monsieur et Madame Willy Pedrazzini et leurs enfants ;

Monsieur et Madame Stephan-Pedrazzini et leurs enfants ;

Monsieur Alfred Pedrazzini ;

Monsieur Jean Pedrazzini ;

Monsieur Rocco Pedrazzini ;

et les familles parentes et alliées, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Charles PEDRAZZINI

architecte diplômé E. P. F.

leur fils, frère, beau-frère, neveu et parent, décédé accidentellement le 22 avril, à l'âge de 24 ans, muni des derniers sacrements.

L'enterrement aura lieu mercredi, 25 avril, à 16 heures, à Locarno.

Départ du domicile mortuaire, villa Carmen, à Locarno, à 16 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

†

L'office d'anniversaire pour le repos de l'âme de

Monsieur Joseph GOMY

retraité C. F. F.

sera célébré jeudi, 26 avril, à 8 h. 1/2, à l'église de Saint-Maurice.

CINEMA ROYAL

Ce soir, à 20 h. 30
Lili Damita et Henri Garat
dans
On a volé un homme
une délicieuse comédie
Retenez vos places à temps
TEL. 714

VILLE DE FRIBOURG

Mise à l'enquête

Les plans pour
a) l'agrandissement des Facultés de chimie et de botanique, à Péroles, par l'Association des amis de l'Université, art. 3184, 3183, 3185 a, 3185 b, 3185 c, plan folios 54 et 60 du cadastre,
b) la construction d'un bâtiment, à la Vignettaz, par M. L. Jaccoud, sur l'art. 3436 b, plan folio 69 du cadastre,

sont mis à l'enquête restreinte au Secrétariat de l'Edilité. — Les intéressés peuvent en prendre connaissance et déposer leurs observations ou oppositions jusqu'au mardi 1er mai 1934, à 9 heures.

12026

Direction de l'Edilité.

†

Mademoiselle Joséphine Kessler, à Fribourg ; Madame veuve Pierre Kessler, à Hochdorf (Lucerne) ;

font part de la perte douloureuse qu'elles viennent d'éprouver en la personne de

Mademoiselle Louise KESSLER

Tertiaire de Saint-François

leur chère sœur et belle-sœur, enlevée à leur grande affection le 23 avril, munie des secours de la religion.

La messe d'enterrement sera célébrée à l'église de Saint-Pierre, mercredi, 25 avril, à 8 h. 30.

Départ du domicile mortuaire : Péroles, 13, à 8 h. 15.

Selon le désir de la défunte, ni fleurs ni couronnes.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Monsieur Achille Froidevaux, à Fribourg, son fils et sa parenté remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné leur sympathie dans la douloureuse épreuve qui vient de les frapper.

TRANSPORTS FUNÈBRES A MURITH S A
FRIBOURG
Coronnes - Couronnes - Automobiles funéraires

CAPITALE

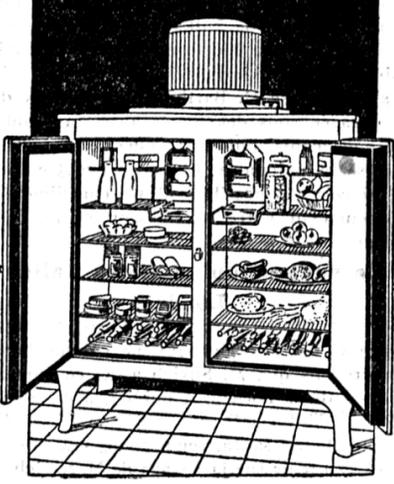
Jusqu'à Jeudi soir (inclus.)
Trois dernières représentations de
LA BATAILLE
avec
ANNABELLA et CHARLES BOYER
« La Bataille » a balayé tous les films étrangers. Soyons fiers et reconnaissons.
Pierre Wolff — Paris-Soir.
Téléph. 1300

Pour la foire de mai

Grand choix de
poussettes
depuis
Fr. 75

Demandez le catalogue.
Haimoz Frères, Fribourg
Péroles, 8 Téléphone 6.42

Armoires frigorifiques
pour le ménage et le commerce,
avec le nouveau
Frigorigène as Brown Boveri
d'une garantie de 3 années.
Installations frigorifiques
pour tous les buts d'usage.
Prospectus et visites d'ingénieurs gratuits et sans engagement par la
S. A. des Frigorigènes



Représentants : **AUDIFFREN SINGRUN, BALE.**
E. Wassmer, S. A., Comm. de fer
Rue du Pont Suspendu, 74, Fribourg.
Tél. No 52
Gauthier Stierli,
Ste-Luce, 18, Lausanne.
Tél. 33.557

On cherche A louer

appartement de 3 à 4 chambres, avec chauffage central, chambre de bains et dépendances.
Adresser offres sous chiffres P 12022 F, à Publicitas, Fribourg.

A louer

jolie chambre meublée, dans villa, Péroles. Convientrait pour ecclésiastique. Proxim. chapelle.
Ecrire sous chiffres P 11945 F, à Publicitas, Fribourg.

A LOUER

à Chénens, appartement de 5 chambres, cuisine, assots, poulailler, jardins. Entrée à volonté.
S'adresser à Joseph Winiger, à Corserey.

A LOUER

chambre non meublée. S'adresser : Rue Locarno, 9, 1er étage, au chemin des Grottes, 22, Miséracorde, Fribourg. 40559

A LOUER

pour le 25 juillet 1934, appartement de 5 chambres et dépendances, ch. de bains, au centre de la ville. 12019
S'adresser à M. Emile Kistler, 6, rue du Tir, Fribourg.

Nouveautés
pour le
Mois de Marie

Abbé Brenon :
Mois de Marie Fr. 1.50

Père Petitalot :
Un mois de Marie sur la vie de la Très Sainte Vierge Fr. 2.40

Abbé Bord :
Mois de Marie d'après l'Evangile dans la Liturgie Fr. 1.—

AUX LIBRAIRIES SAINT-PAUL
130, place Saint-Nicolas 38, avenue de Péroles

On cherche, pour famille bourgeoise (Genève), une **fille de cuisine** pour aider cuisinière chef ; on exige sérieuses références. Si possible connaissance partielle langue allemande. — Offres sous chiffres D 57419 X, à Publicitas, Genève.

On cherche tout de suite **JEUNE HOMME** pour porter le pain.
S'adresser par écrit sous chiffres P 12020 F, à Publicitas, Fribourg.

Jeune fille

pour ménage, dans petite famille. — Offres avec certif. ou références, à Mme Aeschlimann, Gossetstrasse, 30, Wabern, Berne.

Tous les samedis, vers le bassin de la Gendarmerie, à Fribourg, de 9 heures à 11 heures, on sera acheteur de **GROS ESCARGOTS** au plus haut prix du jour. 7251 B
Se recommande : **Maradan Jean, Pont-la-Ville.**

ON DEMANDE

une **FORTE FILLE** de la campagne, sachant un peu faire la cuisine. Bons gages. 1905
S'adresser à l'hôtel Tonneller, Bulle.

Jeune fille

à tout faire, propre et de confiance, est demandée tout de suite.
S'adresser à l'Abri des Marches, Broc.

Très bonne Cuisinière

est cherchée pour famille habitant Fribourg. Entrée en septembre. Offres sous chiffres P 40561 F, à Publicitas, Fribourg.

On cherche pour l'été **JEUNE FILLE** de 16 à 20 ans, sachant coudre, comme aide de femme de chambre. Gages : Fr. 40.—. Excellente occasion d'apprendre l'allemand. Sans photo et références, inutile de s'adresser s. chiffres B 33101 Lz, à Publicitas, Lucerne.

Qui prêterait

contre fort intérêt, 3 à 4 mille fr., pour reprise d'un bon commerce d'alimentation. — Remboursement dans les deux ans ou selon désir.
S'adresser par écrit sous chiffres P 40564 F, à Publicitas, Fribourg.

A vendre ou à louer **Villa moderne**

6 chambres, confort, meublée ou non. 12024
Vianova, Marcello 18, Fribourg

A LOUER

pour le 25 juin ou date à convenir, appartement de 5 chambres, cuisine, salle de bains, buanderie, petite chambre au palier, mansarde, galetas, grande terrasse avec belle vue et soleil, situé à la Grand-Rue, côté droit en descendant. — S'adresser au magasin de confections pour dames **H. Sidler**, rue des Epouses, 143, e. v.

Douleurs rhumatismales et Goutte



Voulez-vous vous en débarrasser ? Vous le pouvez certainement, mais rappelez-vous bien que les frictions, les applications chaudes et les bains ne peuvent avoir qu'une action passagère. Ils ne vous apporteront qu'un faible soulagement et atténueront votre mal pour peu de temps. L'emploi de ces moyens ne donne en aucun cas une guérison complète et définitive. La goutte et le rhumatisme ont leur point de départ dans le sang et sont des « diathèses » engendrées par l'acide urique. Lorsque la composition du sang est anormale, l'acide urique n'est pas éliminé, il s'attaque aux muscles et surtout aux articulations ; nous le répétons, les frictions, la chaleur, les bains, sont inefficaces contre ces manifestations. Le but à atteindre est de dissoudre et d'éliminer l'acide urique par le sang. Le succès ne peut être obtenu que par une médication interne et non externe.

Depuis déjà longtemps, les médecins prescrivent le « Gichticin » qui leur donne de remarquables résultats ; des praticiens renommés en ont fait l'éloge dans de nombreuses revues médicales. Si ce médicament n'est pas plus connu de ceux qui souffrent, c'est qu'ils ignorent l'origine de leur mal. Pour faire mieux apprécier le « Gichticin » et en généraliser l'emploi, nous enverrons, pendant une durée limitée, à tout malade qui nous donnera son adresse, un échantillon suffisant de « Gichticin »

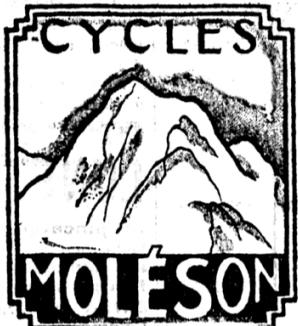
gratis et franco

Nous ne demandons aucun argent, mais nous espérons que les personnes qui auront été guéries de leurs maux, recommanderont notre produit à tous ceux qui souffrent comme elles.

Profitez immédiatement de cette offre absolument gratuite ; vous serez étonné des résultats.

Dépôt général : Pharmacie, Horgen 113

Le « Gichticin » est un produit suisse en vente dans toutes les pharmacies.



ECOLE DE COIFFURE

ETUDE COMPLÈTE

Les élèves seront placés par mes soins. Renseignements de 2 h. à 6 h. 40560

GEORGES professeur. Saint-Pierre, 16, R. de C.

« LE RECORD du confort

est le divan-lit « RECORD »

(il porte son nom) coûte

Fr. 380.-

avec niche, entièrement suspendu et matelas portefeuille.

Fabricant :

G. BISE

AMEUBLEMENTS

Grand'Rue

Fribourg



TONDEUSES

avec garantie

depuis **Fr. 3.50**

E. WASSMER, S. A. Fribourg

A LOUER

Av. Pérolles : très beaux appartements de 3, 4 & 5 chambres, cuisine, chambre de bain, hall, dépendances, tout confort moderne, bien exposés au soleil.

Rue Faucigny, 71 : II^{me} étage, bel appart. de 5 chambres, ch. de bonne, alcôve, ch. de bain installée, chauffage central.

S'adresser à M. Guillaume de Weck, rue de Romont, 18, III^{me} étage. 11604

Choix immense

de

CRUCIFIX

TOUTES GRANDEURS ET TOUS PRIX

AUX LIBRAIRIES SAINT-PAUL FRIBOURG

Conservation de

FOURRURES

répar., transform., teintures, à prix réduit, chez

TIEFNIG

Fribourg 11, rue Romont, 1er Très grand choix de jolis renards. 224-11

A louer

pour le 25 juillet Avenue de Pérolles, 23. 2 appartements de 4 chambres et un appartement de 5 chambres.

Chauffage général. Confort moderne. S'adr. : L. BAUDERE Tél. 888.

MOTO ZEHNDER

125 cm³, moteur, pneus, éclairage neufs, à vendre **Fr. 170.-** comptant. Ecrire sous chiffres à Publicitas, Fribourg, P. 12009 F.

Pour cause de manque de place, à vendre un magnifique 12016

PAON

en plein épanouissement, âgé de 3 ans. En cas de prise de livraison immédiate, prix avantageux. S'adr. E. Corpataux, dépositaire postal, à Chevrières.

TILCA

Tous propriétaires Intérêts 2% Loyers à fonds perdus supprimés Crédits de construction sans caution Amortissables par mensualités Caisse offrant des sécurités absolues. Caisse d'Amortissement de Crédits Hypothécaires et de Construction S. A., Zurich.

Direction pour le canton de Fribourg et districts de Payerne, Avenches et Château-d'Ex : Grand'rue, Bulle (tél. 61). - A Fribourg : Bureau, Hôtel des Corporations. 33



VENTE JURIDIQUE

L'office des faillites soussigné vendra aux enchères publiques, **vendredi, le 27 avril 1934, dès 1 h. de l'après-midi**, au domicile du failli Philippe Ackermann, à Zirkels près Schmitten, et d'après inventaire, ce qui suit :

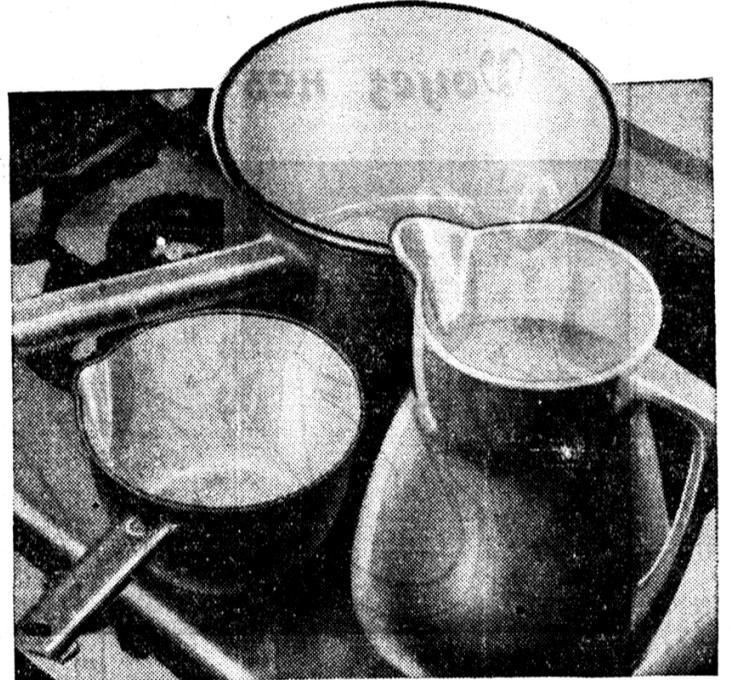
Chédail : 2 chars à pont, 1 char à ressort avec siège et cadre, 1 char à purin avec fût, 1 faucheuse, 1 machine à battre avec secoueuse, 1 hache-paille, 1 char à lait, 1 charrue Brabant, 1 buttoir, 1 herse à champs, 2 colliers de chevaux, 2 colliers de vaches, 1 four à pain, 1 bouillier à pommes de terre, 1 bidon à lait, 1 table, 2 chaises et divers autres instruments aratoires, faux, fourches, etc.

Bétail : 1 cheval (jument), 5 vaches, 2 génisses, 2 taures, 1 veau et 1 chien. 76-80 Tavel, le 21 avril 1934.

L'office des faillites de la Singine.

La double efficacité du VIM

préserve les casseroles de toute fermentation



Telle est en effet la grande différence qui sépare la double action du Vim des méthodes ordinaires de nettoyage. Le Vim fait disparaître la moindre trace de saleté attachée au fond ou sur le pourtour des casseroles. Il détache aussitôt la croûte prête à s'y incruster, l'absorbe et laisse la surface parfaitement nette. Plus de tache ni de dépôt brûlé, — plus de fermentation ! Profitez donc de la double action qu'exerce le Vim sur les objets à nettoyer et rendez ainsi vos casseroles toujours nettes, toujours hygiéniques.



VIM 1° détache la saleté 2° la fait disparaître

M 79-0194 SF

SAVONNERIE SUNLIGHT OLTEN

Existence ou occupation accessoire

pour dames et messieurs de tout âge. Demandez prospectus « Travail à domicile B. » gratuit. Offres à Case postale 26770, Bienne, I.

VELOS "ELITE"

la grande marque des connaisseurs course, demi-course et routier

Accessoires et réparations à des prix exceptionnellement bas

Chambre à air **Fr. 1.50** Pneus dep. **3.-**

Marchandises de 1^{re} qualité

LORSON, CYCLES

Criblet, 23 Tél. 8.70 FRIBOURG Derrière chez Knopf. 142-1

A LOUER

pour le 25 juillet Rue du Simplon, 5. 1 **appart.** 5 chambres, service eau chaude, chauffage général, ascenseur.

1 **local**, vitrine, rez-de-chaussée pour bureau ou magasin.

1 **Boxe** pour auto. S'adr. L. BAUDERE Tél. 888. 12010

ON DEMANDE

tout de suite un fort

Domestique

de campagne, bon faucheur. Vie de famille. S'adresser à F. Delley, Catterwyl. 12013

MEUBLES en rotin

en tous genres chaises longues, parasols, plants, chez W. Bopp, tapissier-décorateur, Fribourg, rue du Tir, 8 Tél. 1648

Oignons comestibles à planter

environ 500 kg. à vendre à bas prix, par sacs de 50 kg. 12023

S'adresser au bureau de MM. Späth & Deschenaux, 6, avenue de la Gare, Fribourg.

SYLVANA

eau de table parfaite

Radioactivité 4,1

FRIBOURG

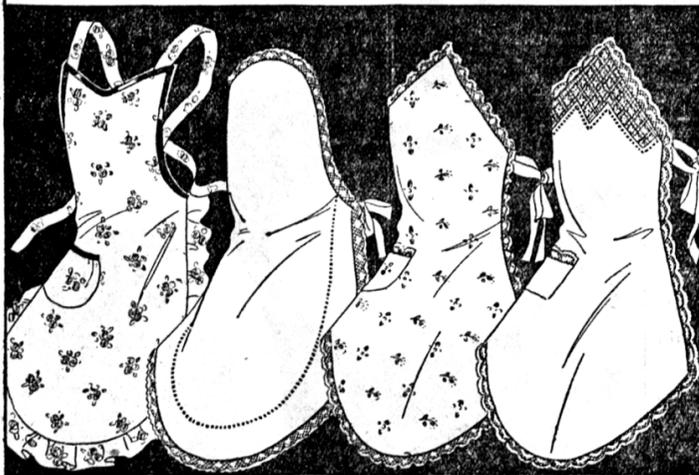
TÉLÉPHONE 769

Aux Grands Magasins **KNOPFF**

Tabliers dames et enfants

Vente au 1^{er} étage

Voyez nos vitrines



215 Voile fantaisie, dessins à fleurs 1.95	216 soie artif. blanc, garni dentelles 1.75	217 en crêpe de soie artificielle, blanc 2.75	218 crêpe de Chine, soie artificielle, 2.95	204 façon blouse, en Vichy garni fantaisie 1.95	205 Forme blouse très enveloppante, en reps uni bleu 2.95	206 forme blouse, reps, bonne qual., se fait en bleu, garni couleur 3.50	207 façon blouse, reps qual. extra, jolie garnit., se fait en bleu 4.50	208 Vichy fant. nouv. dessins à carreaux, brun-bleu ou noir-blanc 4.95
--	---	---	---	---	---	--	---	--



210 nouvelle forme tailleur, se fait en merino noir ou en reps, belle qual., blanc, noir et teintes. mode 6.90	200 pour dames lainette fantaisie -.75	201 pour dames en bonne cretonne, grand choix de coloris 1.75	202 soie artif. nouvelle disposition de teintes et dessins 1.95	209 nouvelle forme tailleur, très beau reps, bleu ou bordeau, jolie garniture 6.75	215 Reps uni, nouv. garnit., gr. 60 cm., plus 20 ct. selon grand. 1.95	214 jolie forme, grand. 45 cm., plus 15 ct. selon grand. 1.-
--	--	---	---	--	--	--

211 Reps uni, bordé. Grandeur 50 cm., 55 cm., 60 cm. -.95	213 cretonne fant. grand. 45 cm. plus 20 ct. sel. grand -.95	212 fermant dos, bon Vichy, beige, gr. 40 cm. plus 15 ct. selon grand. .95
---	--	--



ne pique pas la langue, ne sèche la gorge, toujours délicieux! 50 g 40 cts., 100 g 80 cts.
Wiedmer fils S. A.
Fabr. de tabacs, Wasen i/E
TABAC HORN TOUJOURS BON

D'BISE

spécialiste pour les maladies de la peau — cuir chevelu — voies urinaires — varices
11730
DE RETOUR
Pérolles, 9 rez-de-chaussée.



GRILLAGES, RONCES
AGRAFES
Prix avantageux

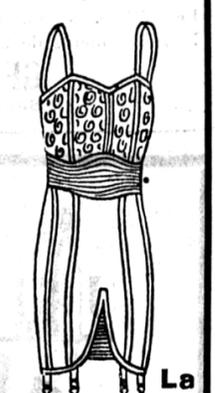
E. Wassmer S.
Fribourg

A louer

dans villa du Gambach, au niveau du jardin, joli petit APPARTEMENT bien ensoleillé de deux pièces, cuisine et dépendances.
S'adr. sous P 11965 F, à Publicitas, Fribourg.

LUNETTES

et pince-nez nickel, belle qual. dep. Fr. 3.50 au magasin DALER frères, route Neuve, derrière le grand café Continental. 51-2
Encore divers articles d'optique à très bas prix.



La CORSELEITE
amincit les hanches et égale le buste
Venez essayer, vous trouverez dans nos articles bien confectionnés une bonne forme pour vous.
En Tulle,
En léger satin
En broché
En ba tiste
depuis **12.50**
Aux Corsets élégants
69, Rue de Lausanne
Tél. 11.11. 137-4

Louerait

appartement 4-5 pièces, confort, jardin. Eventuellement

Achèterait

villa-chalet pour 1-2 ménages.
S'adresser par écrit sous chiffres P 15-27 F, à Publicitas, Fribourg.

A LOUER

2 Boxes pour auto
Chauffage compris. 12012
S'adresser :
Garage de Pérolles.

NOUVEAUTÉ
R. DELAUBRY
SAINT JEAN BOSCO
Prix : 55 cent.
AUX LIBRAIRIES SAINT-PAUL, FRIBOURG
130, Place St-Nicolas, et Avenue de Pérolles, 38

Entreprise générale de clôtures
se charge de tous travaux de ce genre, soit :
clôtures treillis,
clôtures en bois,
clôtures en fer forgé.
Se recommande : Ch. CHASSOT, 24, Chemin des Grottes, Fribourg. 11742

Bureau

Deux pièces demandées. S'adresser par écrit sous chiffres P 15-28 F, à Publicitas, Fribourg.

PERDU
Lundi 16 avril, entre 12 et 14 h., un portefeuille en cuir foncé, conten. une certaine somme en billets et des papiers d'identité, aux abords immédiats de la gare de Fribourg ou sur la route Fribourg-Bulle par Farvagny. Le rapporter contre récompense au bureau des objets trouvés, Police municipale, Fribourg. 5055

Vente juridique de chédail

Mercredi, 25 avril 1934, dès 14 heures, aux entrepôts, à Monsejour-Fribourg, l'office vendra au plus offrant et au comptant :
2 chars à pont, 1 char à purin, 1 char de marché, 1 charrue, 2 faucheuses, 1 faneuse, 1 rouleau en fer, 1 machine à arracher les pommes de terre, 2 herbes, 1 buttoir, 1 tomberau, 1 semoir, 1 coupe-racines, 1 machine à enchaper, 3 brouettes, 1 tine, 4 harnais, 2 couvertures laine, 4 bâches, 1 bâche de 4 m², 1 balance, plusieurs râtaux, fourches, faux, chaînes, etc., etc.
11992
Office des faillites de la Sarine.

Commerce

On désire reprendre un commerce (hôtel ou magasin). Agences s'abstenir. Seules, les offres sérieuses seront examinées.
Ecrire à Publicitas, à Fribourg, sous chiffres P 11871 F.

Gros Gains

Maison sérieuse de Berne — fabrication produits chimiques — cherche représentant-dépositaire parlant les deux langues, pour la place de Fribourg. 4505 Y.
Offres à Wemu S. A., Maulbeerstrasse, 7 BERNE.

A vendre beaux plantons de 11978
Pommes de terre
Industrie, 10 francs les 100 kg.
S'adresser : Robert HERREN, Froideville Posieux.